43e ANNÉE (5e série) — No 12 — 25 MARS 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne)

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES { **Édition complète** . . . . **18 fr.** / **Édition partielle** . . . . **12 fr.**

ÉTRANGER { Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 17 décembre 1925.

L'édition **complète** comprend la *Doctrine* et la *Prédication*; l'édition **partielle** n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence*; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues. » — I. *Sub Pontio Pilato*, 177. — II. Morny, 179. — III. Cavour avant 1859, 182. — IV. Wagner et Cosima, ou les deux morales, 188. — V. Sainte-Beuve dans ses *Cahiers*, 188. — VI. Anjou ; Bretagne et Révolution, 189. — VII. La fin de Ney, 190 ; les Journées de juin 1848, 191. — VIII. Pologne ; doctrines économiques de notre temps ; le XVIe siècle français ; la littérature romaine, 191.

Questions de science ecclésiastique. — Une précision à propos du cardinal Billot et des *Origines du Dogme de la Trinité*, 192. — Quelles indulgences les fidèles qui ont reçu le scapulaire bleu gagnent-ils par la récitation des six *Pater*, *Ave* et *Gloria* ? 192.

PRÉDICATION

Sermons pour le Vendredi-Saint. — II. La Passion de N.-S. Jésus-Christ fait éclater la haine de Dieu pour le péché et son infinie bonté pour le pécheur, 161.

Instructions pour les dimanches. — XXIII. *Pâques* : Les apôtres de la Résurrection, 167.

Sermons pour Pâques. — I. La victoire du Christ sur la mort, 169. — II. Le triomphe du Christ, 173.

Varia. — Question de sous..., 175.

PETIT COURRIER

Q. — Quel serait, à votre avis, le meilleur ouvrage de prédication, pouvant donner (plus particulièrement aux gens des *campagnes*) un *exposé* très simple, très clair, imagé, populaire de la doctrine chrétienne? Les Prônes du curé d'Ars pourraient peut-être m'intéresser ?

R. — **Effacez ce *peut-être*, et voyez ce que nous avons dit d'une édition récente, *Ami* du 18 février, p. 109. Naturellement, il faudra adapter à votre auditoire. — Voir aussi le « Cours d'instructions populaires sur l'ensemble de la Religion, par un Curé de campagne, » dans notre *Prédication* de 1899 à 1902 ; — Touhlan, *La Vérité catholique*, 6 f., *La Morale chrétienne*, 5 f., *La Grâce*, 5 f., Paris, Lethielleux.**

Q. — Où pourrais-je trouver *Le Catéchisme expliqué aux enfants*, par l'abbé F. Moisset ? Il était edité autrefois à la Librairie des Catéchismes, 10, rue de Mézières, à Paris. Mais cette librairie n'existe plus, paraît-il.

R. — **Vous pourriez demander peut-être à la Société anonyme d'imprimerie, à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), qui avait imprimé aussi du** même un autre volume non moins goûté : *La Liturgie expliquée aux fidèles*. — Nous serions heureux de savoir si ces deux vol. sont encore dans le commerce.

Q. — J'ai à traiter la conférence suivante : « Du rôle de la Sainte Vierge dans la vie chrétienne. Marie Mère de Dieu, Mère des hommes ; Cause méritoire et exemplaire de la grâce ; Médiatrice universelle de la grâce. Dévotion à Marie. » Quel ouvrage consulter ?

R. — **P. Terrien, S. J., *La Mère de Dieu et la Mère des hommes d'après les Pères et la Théologie*, 4 vol. in-8 36 f., Paris, Lethielleux ; — *Ami* du 22 janvier et du 1er octobre 1925 ; *couv.* du 18 février dernier, p. 46, 1re col.**

Q. — 1° Existe-t-il une sainte Edmée ?
2° Connaissez-vous des adresses de maisons vendant des lanternes pour projection de cartes postales, dites « Cartoscopes, » en dehors de la Bonne Presse, que je connais déjà ?

R. — **Ad I. Nous ne trouvons pas de sainte Edmée. Peut être est-ce le féminin de S. Edme, ou Edmond, et il y a deux saints de ce nom : S. Edmond, archevêque de Cantorbéry, † 1242, fête le 16 novembre ; et S. Edmond, roi de l'Est Anglie,**

martyrisé par les Danois vainqueurs en 870, fête le 20 novembre.

Ad II. Voyez chez Mazo, 33, boulevard St Martin, Paris 3e ; — Etoile Cinéma, 12, rue Ste-Hélène, à Lyon.

Q. — J'ai à traiter pour les conférences ecclésiastiques le sujet suivant : « Les Machabées et les guerres de l'Indépendance juive. » Quels auteurs consulter ?

R. — Verdunov, *Manuel Bibl.*, t. I, p. 768-795 ; — Mgr Pelt, *Hist. de l'Anc. Test.*, 2 vol. in-12, Paris, Gabalda ; — Knabenbauer, *Comment. in 2 lib. Machabæorum*, Paris, Lethielleux ; — *Dict. de la Bible*, art. *Machabées*, t. IV, p. 479-497 ; — Vigouroux, *Les Livres Saints et la Critique rationaliste*, 5e éd., t. IV, p. 613-668 ; — Abel, *Topographie des campagnes Machabéennes*, dans *R. B.* 1924, p. 201-217, 371-387, et 1925, p. 194-216.

Q. — Quel ouvrage en français puis-je mettre entre les mains d'un homme fort intelligent et instruit, afin d'établir les preuves rationnelles de l'existence de Dieu d'une manière qui convienne bien à son état d'esprit, féru de raisons qui ne laissent prise à aucune objection ?

R. — Sertillanges, *Les Sources de la croyance en Dieu*, Paris, Perrin ; et Garrigou-Lagrange, *Dieu, son existence et sa nature*, Paris, Beauchesne : deux ouvrages qui se compléteront l'un l'autre dans l'esprit de votre lecteur.

Q. — Plusieurs de mes paroissiens sont activement sollicités de donner leur adhésion à la *Ligue des Droits de l'homme*. *L'Ami* pourrait-il me dire ce qu'il faut penser de cette Ligue ?

R. — Question traitée ici en 1905 et 1907. Nous avons dit que ladite Ligue tombe probablement sous le coup de l'excommunication qui frappe les Sociétés où l'on attaque l'Eglise en secret ou publiquement.

Q. — Où trouverai-je les renseignements nécessaires pour la conférence suivante ? « Origines du Missel Romain. Les sacramentaires, le missel plénier, le missel de S. Pie V. Les missels gallicans. La dernière édition typique. »

N'y a-t-il pas un ouvrage sur l'histoire du missel, et sur la messe au point de vue historique ?

R. — Voir, pour le Missel, surtout Mgr Batiffol, *Leçons sur la Messe*, 10 f., Gabalda ; — puis, du même, *Histoire du Bréviaire romain*, Gabalda ; — et les brochures de dom Baudot, Paris, Bloud.

Q. — *L'Ami* pourrait-il indiquer les ouvrages ou brochures parus ces dernières années sur les récents essais de vie commune du clergé paroissial en France ?

R. — Voyez notre couverture du 14 août 1924, 1re page.

Q. — Où pourrais-je avoir la Vie de S. Félix de Valois ainsi qu'une adresse pour avoir les scapulaires de la T. S. Trinité ?

R. — *L'Ordre des Trinitaires*, par Paul Deslandres, 2 vol. gr. in-8, Toulouse, Privat (étudié ici 1903, p. 171). — La Maison généralice est à Rome, viale del Re, 2, à St-Chrysogone (au Transtévère).

La nouvelle législation de l'Index, par Mgr Boudinhon, Recteur de St-Louis des Français à Rome. — In-8 de 400 p., 18 f. — Paris, Lethielleux.

Mgr Boudinhon, alors professeur de droit canonique à l'Institut catholique de Paris, avait publié ce travail à la suite de la Constitution *Officiorum* de Léon XIII. La nouvelle édition qu'il en donne est refondue, et adaptée au *Codex Juris*. La refonte consiste surtout dans la disposition des matières, plus logique ici. La Constitution *Officiorum* traitait d'abord de la prohibition, ensuite de la censure des livres ; le Code place avec raison la censure en premier lieu, en second lieu la prohibition ; il fait aussi d'assez nombreux déplacements de textes, en vue d'assurer un ordre plus parfait. Mais le droit lui même n'a subi que de légères modifications ; et, moyennant quelques additions, le Commentaire de la C. *Officiorum* demeure, en somme, un Commentaire des canons cites du nouveau Code. — A la Table analytique est ajoutée une Table alphabétique très développée, qui permet de retrouver immédiatement le renseignement dont on a besoin.

Vie de la Mère Marie-Madeleine Ponnet, Ire Supérieure de la Visitation de Lyon-Vassieux. — In-12 de xx-318 p., 7 f. — Paris, Téqui.

Nouvelle édition d'une Vie qui est très édifiante, cela va sans dire, mais qui dépasse de beaucoup, en portée ascétique et mystique, le mérite du commun de ces Vies : modèle, comme l'écrivait à l'auteur le Supérieur général de la Société de Marie, « de vie humble et cachée, et néanmoins active et débordante, vie d'oraison simple et sublime et d'union habituelle avec Dieu, vie apostolique et conquérante... »

Les Animaux. — In-8 de 64 p. à 2 colonnes, sur papier couché, 3 f. — Paris, Hachette.

Fait partie de l'*Encyclopédie par l'image* : très peu de texte donc, le minimum. Toute la place est occupée par l'illustration, mais la plus méthodique et la plus intelligente des illustrations : la simple « suite » des images et leur groupement sont une leçon vivante de classification zoologique. Et une joie pour les yeux. L'auteur s'arrête au seuil du règne humain : — « Et comme il nous faudrait maintenant placer l'Homme, nous n'en dirons rien pour ne pas l'humilier et laisser ce soin à l'auteur qui lui réservera un volume spécial. » Et, à côté de ces lignes, un portrait, superbe, de chat domestique, avec cette glose que goûteront les amis des chats : « Ce philosophe, indépendant et raffiné, doux et susceptible, est un des plus intelligents et le plus beau des Mammifères. »

ANNONCES

VIENT DE PARAITRE

ÉDITIONS DE LA VRAIE FRANCE
92, Rue Bonaparte, PARIS (6e)

Série C

L'OMBRE MUTILÉE

par Pierre de CROIDYS

Cart. 10 fr. 50 — Broché 9 fr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

VIN DE CHASSAING
TONIQUE et BI-DIGESTIF
CONTRE LES
DIGESTIONS DIFFICILES
PARIS, 6, Rue de la Tacherie, *et Pharmacies.*

LISEZ CECI Mme L. MARQUIS, directrice de l'**Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève**, fondé en 1884, 2, rue Peclet, à BESANÇON, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie et Orfèvrerie.** Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res Communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.
R. C. Besançon 1.552

43e ANNÉE (5e série) N° 12 25 MARS 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. *Sub Pontio Pilato.* — II. Morny. — III. Cavour avant 1859. — IV. Wagner et Cosima, ou les deux morales. — V. Sainte-Beuve dans ses *Cahiers.* — VI. Anjou; Bretagne et Révolution. — VII. La fin de Ney; les Journées de juin 1848. — VIII. Pologne; doctrines économiques de notre temps; le XVIe siècle français; la littérature romaine.

I. — *Sub Pontio Pilato*... Pourquoi ce détail, somme toute assez secondaire, a-t-il trouvé place dans une formule doctrinale aussi concise, aussi condensée que l'est le Symbole des Apôtres?

La question a été étudiée par un Jésuite polonais, le P. Morawski, dans la *Zeitschrift für katholische Theologie* qui paraît à Innsbruck sous la direction des Jésuites de la Faculté de Théologie. Le travail du P. Morawski n'est pas d'hier : il remonte à l'année 1895. Je l'avais remarqué alors; et comme c'était le temps où l'*Ami du Clergé* se préparait à inaugurer ses Causeries sur les Revues (il y a de cela trente ans : la première a paru le 12 mars 1896), je l'avais noté pour en présenter la substance à nos lecteurs. Il n'a pas vieilli; et l'argumentation du P. Morawski reste aussi solide qu'au premier jour.

Sub Pontio Pilato, ἐπὶ Ποντίου Πιλάτου. **L'auteur du Symbole a voulu marquer la date de l'événement : la mort du Sauveur. Or, ce n'est point ainsi, ce n'est point par la mention d'un simple fonctionnaire de province que l'on datait dans l'antiquité. Sous la République, on datait par les noms des deux consuls annuels. A l'époque impériale, et dès le Ier siècle, on commença à le faire aussi par le nom de l'empereur régnant : *sub Tiberio Cæsare,* dit Sénèque († 65); *sub divo Augusto,* dit Pline († 79)[1]. Si le Symbole substitue au nom de l'empereur ou des consuls le nom d'un procurateur local, c'est la preuve qu'il a été composé, non pas à Rome, mais dans la province même, en Judée. Quand les historiens latins, qui écrivent pour le grand public, pour le public de tout l'Empire, ajoutent mention de l'autorité locale, *proconsul, prætor* ou *legatus,* ils ne le font qu'après avoir donné d'abord le nom de l'empereur régnant.**

Quant aux inscriptions, qui ne s'adressent qu'à un public local, au public de la province, il arrive souvent que, comme dans notre Symbole, on n'y fait mention que du magistrat local. A Athènes par exemple, on a toujours désigné l'année par le nom de l'archonte dit éponyme (ainsi appelé parce que précisément on datait l'année par son nom, ὄνομα**) ; à Sparte, par le nom de l'éphore éponyme; en Béotie, par le nom du béotarque; en Thessalie, par le nom du stratège; à Rhodes et à Chio, par le nom du timouque (de** τιμή, **qui entre autres sens a celui de charge, fonction, magistrature); ailleurs, par le nom du proconsul romain (voir, entre autres, inscriptions découvertes en Ionie d'Asie, à Séleucie de Syrie).**

Notre Symbole donc, avec Ponce Pilate pour éponyme, n'a pu être composé qu'en Judée. Et non seulement il a été écrit en Judée, mais il a été écrit pour les fidèles de Judée seulement. Car, quand un document était destiné à une certaine diffusion hors des frontières où il prenait naissance, on y faisait toujours mention du nom de l'empereur avant le nom du gouverneur local. Voyez comment S. Luc date le début de la prédication de S. Jean-Baptiste : *Anno quintodecimo imperii Tiberii Cæsaris, procurante Pontio Pilato Judæam,* III, 1. **Voyez l'apocryphe grec** Ὑπομνήματα του κυρίου ἡμῶν..., **qui débute ainsi :** ἐν ἔτει ιε (XV) τῆς ἡγεμονίας Τιβερίου Καίσαρος Βασιλέως Ῥωμαίων; — **l'apocryphe latin *Mors Pilati, qui Jesum condemnavit,* qui débute : *Cum autem Tiberius Cæsar Romanorum imperator;* — l'apocryphe *Vindicta Salvatoris,* qui débute : *In diebus Tiberii Cæsaris Imperatoris, Herode Tetrarcha, sub Pontio Pilato traditus est;* etc. Un fidèle, fût il Juif converti, qui aurait eu sous les yeux le spectacle de la diffusion du christianisme à travers l'Empire Romain, n'aurait jamais eu l'idée, dans une formule de foi, de dater par un éponyme de province.**

C'est pourquoi c'est très probablement dans la toute première période de l'Eglise, au cours des quinze années qui ont suivi l'Ascension, que notre *Credo* a dû prendre naissance, à Jérusalem, à une date où la première communauté chrétienne était si loin d'envisager une diffusion prochaine de la foi qu'il a fallu un miracle pour déterminer S. Pierre à procéder au baptême de Corneille et

[1] Ceci réduit à néant le raisonnement de ceux qui ont prétendu avancer à une date postérieure l'origine du Symbole, sous prétexte que cette construction avec *sub* n'a été en usage que plus tard. La construction en *sub* n'est pas purement classique; mais on voit, par le texte de Sénèque, qu'elle a été en usage de très bonne heure. Au surplus, c'est du grec (ἐπί) qu'elle a passé en latin; et il est très probable que notre texte latin du Symbole est une version du grec.

martyrisé par les Danois vainqueurs en 870, fête le 20 novembre.

Ad II Voyez chez Mazo, 33, boulevard St Martin, Paris 3e ; — Etoile Cinéma, 12, rue Ste-Hélène, à Lyon.

Q. — J'ai à traiter pour les conférences ecclésiastiques le sujet suivant : « Les Machabées et les guerres de l'Indépendance juive. » Quels auteurs consulter ?

R. — Verdunov, *Manuel Bibl*, t. I, p. 768-795 ; — Mgr Pelt. *Hist. de l'Anc. Test.*, 2 vol. in-12, Paris, Gabalda ; — Knabenbauer, *Comment. in 2 lib. Machabœorum*, Paris, Lethielleux ; — *Dict. de la Bible*, art. *Machabées*, t. IV, p. 479-497 ; — Vigouroux, *Les Livres Saints et la Critique rationaliste*, 5e éd., t. IV, p. 613-668 ; — Abel, *Topographie des campagnes Machabéennes*, dans *R. B.* 1924, p. 201-217, 371-387, et 1925, p. 194-216.

Q. — Quel ouvrage en français puis-je mettre entre les mains d'un homme fort intelligent et instruit, afin d'établir les preuves rationnelles de l'existence de Dieu d'une manière qui convienne bien à son état d'esprit, féru de raisons qui ne laissent prise à aucune objection ?

R. — Sertillanges, *Les Sources de la croyance en Dieu*, Paris, Perrin ; et Garrigou-Lagrange, *Dieu, son existence et sa nature*, Paris, Beauchesne : deux ouvrages qui se compléteront l'un l'autre dans l'esprit de votre lecteur.

Q. — Plusieurs de mes paroissiens sont activement sollicités de donner leur adhésion à la *Ligue des Droits de l'homme*. *L'Ami* pourrait-il me dire ce qu'il faut penser de cette Ligue ?

R. — Question traitée ici en 1905 et 1907. Nous avons dit que ladite Ligue tombe probablement sous le coup de l'excommunication qui frappe les Sociétés où l'on attaque l'Eglise en secret ou publiquement.

Q. — Où trouverai-je les renseignements nécessaires pour la conférence suivante ? « Origines du Missel Romain. Les sacramentaires, le missel plénier, le missel de S. Pie V. Les missels gallicans. La dernière édition typique. »

N'y a-t-il pas un ouvrage sur l'histoire du missel, et sur la messe au point de vue historique ?

R. — Voir, pour le Missel, surtout Mgr Batiffol, *Leçons sur la Messe*, 10 f., Gabalda ; — puis, du même, *Histoire du Bréviaire romain*, Gabalda ; — et les brochures de dom Baudot, Paris, Bloud.

Q. — *L'Ami* pourrait-il indiquer les ouvrages ou brochures parus ces dernières années sur les récents essais de vie commune du clergé paroissial en France ?

R. — Voyez notre couverture du 14 août 1924, 1re page.

Q. — Où pourrais-je avoir la Vie de S. Félix de Valois ainsi qu'une adresse pour avoir les scapulaires de la T. S. Trinité ?

R. — *L'Ordre des Trinitaires*, par Paul Deslandres, 2 vol. gr. in-8, Toulouse, Privat (étudié ici 1905, p. 171). — La Maison généralice est à Rome, viale del Re, 2, à St-Chrysogone (au Transtévère).

La nouvelle législation de l'Index, par Mgr Boudinhon, Recteur de St-Louis des Français à Rome. — In-8 de 400 p., 18 f. — Paris, Lethielleux.

Mgr Boudinhon, alors professeur de droit canonique à l'Institut catholique de Paris, avait publié ce travail à la suite de la Constitution *Officiorum* de Léon XIII. La nouvelle édition qu'il en donne est refondue, et adaptée au *Codex Juris*. La refonte consiste surtout dans la disposition des matières, plus logique ici. La Constitution *Officiorum* traitait d'abord de la prohibition, ensuite de la censure des livres ; le Code place avec raison la censure en premier lieu, en second lieu la prohibition ; il fait aussi d'assez nombreux déplacements de textes, en vue d'assurer un ordre plus parfait. Mais le droit lui-même n'a subi que de légères modifications ; et, moyennant quelques additions, le Commentaire de la C. *Officiorum* demeure, en somme, un Commentaire des canons cités du nouveau Code. — A la Table analytique est ajoutée une Table alphabétique très développée, qui permet de retrouver immédiatement le renseignement dont on a besoin.

Vie de la Mère Marie-Madeleine Ponnet, 1re Supérieure de la Visitation de Lyon-Vaissieux. — In-12 de xx-318 p., 7 f. — Paris, Téqui.

Nouvelle édition d'une Vie qui est très édifiante, cela va sans dire, mais qui dépasse de beaucoup, en portée ascétique et mystique, le mérite du commun de ces Vies : modèle, comme l'écrivait à l'auteur le Supérieur général de la Société de Marie, « de vie humble et cachée, et néanmoins active et débordante, vie d'oraison simple et sublime et d'union habituelle avec Dieu, vie apostolique et conquérante... »

Les Animaux. — In-8 de 64 p. à 2 colonnes, sur papier couché, 3 f. — Paris, Hachette.

Fait partie de l'*Encyclopédie par l'image* : très peu de texte donc, le minimum. Toute la place est occupée par l'illustration, mais la plus méthodique et la plus intelligente des illustrations : la simple « suite » des images et leur groupement sont une leçon vivante de classification zoologique. Et une joie pour les yeux. L'auteur s'arrête au seuil du règne humain : — « Et comme il nous faudrait maintenant placer l'Homme, nous n'en dirons rien pour ne pas l'humilier et laisser ce soin à l'auteur qui lui réservera un volume spécial. » Et, à côté de ces lignes, un portrait, superbe, de chat domestique, avec cette glose que goûteront les amis des chats : « Ce philosophe, indépendant et raffiné, doux et susceptible, est un des plus intelligents et le plus beau des Mammifères. »

ANNONCES

VIENT DE PARAITRE
ÉDITIONS DE LA VRAIE FRANCE
92. Rue Bonaparte, PARIS (6e)
Série C
L'OMBRE MUTILÉE
par Pierre de CROIDYS
Cart. 10 fr. 50 Broché 9 fr.
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

VIN DE CHASSAING
TONIQUE et BI-DIGESTIF
CONTRE LES
DIGESTIONS DIFFICILES
PARIS, 6, Rue de la Tacherie, *et Pharmacies.*

LISEZ CECI Mme L. MARQUIS, directrice de l'**Intermédiaire catholique de Besançon** et de **Genève**, fondé en 1884, 2, rue Peclet, à BESANÇON, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie** et **Orfèvrerie**. Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander **catalogues** franco. Articles spéciaux pour 1res Communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.
R. C. Besancon 1.552

43e ANNEE (5e série) — N° 12 — 25 MARS 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. *Sub Pontio Pilato.* — II. Morny. — III. Cavour avant 1859. — IV. Wagner et Cosima, ou les deux morales. — V. Sainte-Beuve dans ses *Cahiers.* — VI. Anjou ; Bretagne et Révolution. — VII. La fin de Ney ; les Journées de juin 1848. — VIII. Pologne ; doctrines économiques de notre temps ; le XVIe siècle français ; la littérature romaine.

I. — *Sub Pontio Pilato*... Pourquoi ce détail, somme toute assez secondaire, a-t-il trouvé place dans une formule doctrinale aussi concise, aussi condensée que l'est le Symbole des Apôtres ?

La question a été étudiée par un Jésuite polonais, le P. Morawski, dans la *Zeitschrift für katholische Theologie* qui paraît à Innsbruck sous la direction des Jésuites de la Faculté de Théologie. Le travail du P. Morawski n'est pas d'hier : il remonte à l'année 1895. Je l'avais remarqué alors ; et comme c'était le temps où l'*Ami du Clergé* se préparait à inaugurer ses Causeries sur les Revues (il y a de cela trente ans : la première a paru le 12 mars 1896), je l'avais noté pour en présenter la substance à nos lecteurs. Il n'a pas vieilli ; et l'argumentation du P. Morawski reste aussi solide qu'au premier jour.

***Sub Pontio Pilato,* ἐπὶ Ποντίου Πιλάτου. L'auteur du Symbole a voulu marquer la date de l'événement : la mort du Sauveur. Or, ce n'est point ainsi, ce n'est point par la mention d'un simple fonctionnaire de province que l'on datait dans l'antiquité. Sous la République, on datait par les noms des deux consuls annuels. A l'époque impériale, et dès le Ier siècle, on commença à le faire aussi par le nom de l'empereur régnant : *sub Tiberio Cæsare,* dit Sénèque († 65) ; *sub divo Augusto,* dit Pline († 79)[1]. Si le Symbole substitue au nom de l'empereur ou des consuls le nom d'un procurateur local, c'est la preuve qu'il a été composé, non pas à Rome, mais dans la province même, en Judée. Quand les historiens latins, qui écrivent pour le grand public, pour le public de tout l'Empire, ajoutent mention de l'autorité locale, *proconsul, prætor* ou *legatus,* ils ne le font qu'après avoir donné d'abord le nom de l'empereur régnant.**

Quant aux inscriptions, qui ne s'adressent qu'à un public local, au public de la province, il arrive souvent que, comme dans notre Symbole, on n'y fait mention que du magistrat local. A Athènes par exemple, on a toujours désigné l'année par le nom de l'archonte dit éponyme (ainsi appelé parce que précisément on datait l'année par son nom, ὄνομα) ; à Sparte, par le nom de l'éphore éponyme ; en Béotie, par le nom du béotarque ; en Thessalie, par le nom du stratège ; à Rhodes et à Chio, par le nom du timouque (de τιμή, qui entre autres sens a celui de charge, fonction, magistrature) ; ailleurs, par le nom du proconsul romain (voir, entre autres, inscriptions découvertes en Ionie d'Asie, à Séleucie de Syrie).

Notre Symbole donc, avec Ponce Pilate pour éponyme, n'a pu être composé qu'en Judée. Et non seulement il a été écrit en Judée, mais il a été écrit pour les fidèles de Judée seulement. Car, quand un document était destiné à une certaine diffusion hors des frontières où il prenait naissance, on y faisait toujours mention du nom de l'empereur avant le nom du gouverneur local. Voyez comment S. Luc date le début de la prédication de S. Jean-Baptiste : *Anno quintodecimo imperii Tiberii Cæsaris, procurante Pontio Pilato Judæam,* III, 1. Voyez l'apocryphe grec Ὑπομνήματα του κυρίου ἡμῶν..., **qui débute ainsi :** ἐν ἔτει ιε (XV) τῆς ἡγεμονίας Τιβερίου Καίσαρος Βασιλέως Ῥωμαίων ; **— l'apocryphe latin *Mors Pilati, qui Jesum condemnavit,* qui débute : *Cum autem Tiberius Cæsar Romanorum imperator ;* — l'apocryphe *Vindicta Salvatoris,* qui débute : *In diebus Tiberii Cæsaris Imperatoris, Herode Tetrarcha, sub Pontio Pilato traditus est ;* etc. Un fidèle, fût-il Juif converti, qui aurait eu sous les yeux le spectacle de la diffusion du christianisme à travers l'Empire Romain, n'aurait jamais eu l'idée, dans une formule de foi, de dater par un éponyme de province.**

C'est pourquoi c'est très probablement dans la toute première période de l'Eglise, au cours des quinze années qui ont suivi l'Ascension, que notre *Credo* a dû prendre naissance, à Jérusalem, à une date où la première communauté chrétienne était si loin d'envisager une diffusion prochaine de la foi qu'il a fallu un miracle pour déterminer S. Pierre à procéder au baptême de Corneille et

[1] Ceci réduit à néant le raisonnement de ceux qui ont prétendu avancer à une date postérieure l'origine du Symbole, sous prétexte que cette construction avec *sub* n'a été en usage que plus tard. La construction en *sub* n'est pas purement classique ; mais on voit, par le texte de Sénèque, qu'elle a été en usage de très bonne heure. Au surplus, c'est du grec (ἐπί) qu'elle a passé en latin ; et il est très probable que notre texte latin du Symbole est une version du grec.

que S. Pierre a dû ensuite s'en expliquer en détail (*Act. Ap.*, XI, 5-17) devant les fidèles étonnés. Au cours de ces premières années les entrées dans l'Eglise se sont multipliées en Palestine, et l'on comprend que la nécessité d'un Symbole se soit fait sentir, d'autant que les Apôtres n'étaient plus les seuls à conférer le baptême. Les Apôtres d'ailleurs étaient tous encore en Palestine ; et par là se prouve l'Apostolicité du Symbole. Puisqu'ils étaient là, il est clair que le Symbole est leur œuvre, ou tout au moins n'a pas été mis en circulation sans leur sanction.

Après ces quinze premières années, le christianisme se dégage de plus en plus de son enveloppe externe judaïque, à la suite de la persécution déchaînée par le roi Hérode-Agrippa Ier, où S. Jacques le Majeur cueillit la couronne du martyre (vers l'an 42)[1]. Très probablement alors S. Pierre entreprend son premier voyage à Rome ; S. Paul et S. Barnabé sont envoyés aux Gentils ; les autres Apôtres aussi se répandent hors de Palestine. Puis, un quart de siècle après la Pentecôte, c'est le Concile de Jérusalem (vers l'an 51). Cette fois, l'Eglise a légiféré solennellement sur les néophytes de la Gentilité ; l'Universalité de l'Eglise est un fait qui a éclaté aux yeux de tous, même du plus humble des fidèles de Jérusalem ; et à supposer que notre *Credo* ne date pas des quinze premières années de la communauté judéo-chrétienne, il ne saurait en tous cas être postérieur au Concile de Jérusalem, puisque dès lors personne, même à Jérusalem, n'aurait pu songer, dans un document de cette portée, à dater la Rédemption par le nom d'une autorité locale. Et à supposer que le Symbole ne soit né en effet que dans ces années qui vont de la persécution hérodienne au Concile, il n'en mériterait pas moins son nom d'Apostolique, puisque même alors il y a toujours eu, en Judée, quelques Apôtres, S. Jacques le Mineur (institué vers l'an 42, lors de la dispersion des Apôtres, premier évêque de Jérusalem), S. Jean, et, dans l'intervalle de ses voyages, S. Pierre. Mais il est infiniment probable que, de fait, le *Credo* a été composé au cours desdites quinze premières années.

Une fois inséré dans le Symbole des Apôtres, le nom de Ponce Pilate y est demeuré, même après que ce Symbole se fut répandu à travers toute l'Eglise[2]. Il a passé dans tous les symboles qui, par additions successives, sont dérivés du symbole primitif, jusques et y compris notre symbole de Nicée-Constantinople[3]. Et jusqu'à la fin des siècles, la lâcheté de Pilate sera flétrie sur les lèvres de tous les fidèles qui réciteront leur *Credo* et dans le chant unanime de toutes les Eglises de la chrétienté, à la messe solennelle du Dimanche : *Crucifixus sub Pontio Pilato*, comme le rappelait un jour si magnifiquement le cardinal Pie à l'adresse de Napoléon III, ce nouveau Pilate du Vicaire du Christ.

Ce chant universel du *sub Pontio Pilato* a inspiré à Mgr Baunard une fiction palpitante, une des plus émouvantes scènes de son recueil *Autour de l'histoire* (scènes dont plusieurs remontent aux premières années de son sacerdoce. Le recueil a été réédité l'année dernière, in-8 écu de 380 p., 8 f., Paris, de Gigord).

La scène imaginée par Mgr Baunard est à Vienne, aux bords du Rhône, où Pilate est exilé. Un jour on entend parler, jusque dans la maison de Pilate, d'une troupe de Juifs récemment débarqués à Marseille et qui de là se sont répandus dans toute la vallée du Rhône, prêchant un Dieu nouveau et opérant des prodiges vraiment surhumains. Une femme de cette nation, appelée Marthe, est même venue jusqu'à Vienne, et l'on en parle dans les cercles cultivés.

« Des Juifs ! partout des Juifs ! s'écrie Pilate irrité. Qu'est-ce que ces mendiants peuvent venir faire ici ? »

Il avait toujours les Juifs sur le cœur, parce que d'abord ils avaient été la cause de sa disgrâce, et puis surtout depuis le jour où ils lui avaient arraché, six ans auparavant, la condamnation de cet Innocent qu'il avait fini par envoyer à la croix, mais qui avait exercé sur lui, gouverneur romain, un tel prestige, qui avait remué en son âme des fibres inconnues, qui avait troublé son épouse par un songe mystérieux dont il fallait que l'impression eût été étrangement forte pour déterminer Claudia Procula à lui envoyer un exprès en plein tribunal, au cours d'une affaire où toutes les autorités juives étaient engagées à fond... Ce songe, Claudia ne lui en avait jamais révélé le secret... Quel pouvait-il être ?

Un jour qu'il était à se reposer avec elle sous les ombrages des grands jardins qui descendaient

[1] Le P. Morawski suit l'opinion qui date de l'an 7 avant notre ère la naissance du Sauveur. C'est l'opinion qui fut soutenue, au XVIIIe siècle déjà, par l'Italien Sanclemente, plus tard par Sepp, Wallon, etc. Mais aucune opinion, en cette matière, ne s'est imposée : de l'an 7 avant notre ère jusqu'à l'an 2 avant cette même ère, toutes les années ont été proposées et défendues. Baronius est pour l'an 2. Fouard pour l'an 5, Wieseler pour l'an 4, Nippel pour l'an 6, etc.

[2] On a des témoignages, nous dit Harnack, qu'il était en usage à Rome dès les toutes premières années du IIe siècle : ce qui évidemment ne veut nullement dire qu'il ne l'ait pas été plus tôt : simplement nous ne pouvons pas l'affirmer, faute de preuves.

[3] On a objecté, contre l'Apostolicité du Symbole, ces additions que l'Eglise y a faites. L'objection vaudrait si le Symbole avait été proprement inspiré aux Apôtres comme le veut certaine légende qui nous montre les Apôtres assemblés et proférant chacun à son tour un des XII articles sous l'inspiration immédiate du Saint-Esprit : si telle était l'origine du Symbole, il est à croire que l'Eglise n'y eût autorisé aucune addition. Mais l'apostolicité du *Credo* n'inclut pas son inspiration. Le *Credo* est un acte du magistère de l'Eglise primitive ; et le même Esprit qui assistait les Apôtres, n'a cessé d'assister l'Eglise.

On a objecté aussi, contre l'Apostolicité du Symbole, que les Eglises orientales ne l'ont pas conservé. En 1438, au Concile de Ferrare, au début des négociations pour la réunion des Eglises, les Latins invoquant l'autorité du Symbole des Apôtres, les théologiens grecs répondirent nettement : « Pour nous, nous n'avons pas et ne connaissons pas de Symbole des Apôtres. » La cause de cet abandon de notre Symbole en Orient doit être cherchée dans un décret du Concile œcuménique de Chalcédoine, en 451. Pour mettre un frein à la manie qui sévissait en Orient de faire à tout propos, et suivant les exigences plus ou moins authentiques des circonstances, des additions ou modifications au Symbole, le Concile de 451 ordonna de s'en tenir désormais *ne varietur* au Symbole de Nicée-Constantinople. Le décret fut appliqué, et eut pour suite l'abandon de toutes les formules anciennes de Symbole, y compris notre Symbole des Apôtres.

Sur la formule primitive, grecque et latine, et sur les additions qu'elle a reçues dans l'Eglise romaine, surtout au IVe siècle, voir *Ami* 1902, p. 874-5.

vers le fleuve, il se sent ressaisi impérieusement par ce souvenir, et s'écrie tout à coup :

— « Mais enfin, quel était-il, ce songe? Vous vous en souvenez bien, Claudia ?

— « Ah ! Dieu ! si je m'en souviens ! Mais je le porte sans cesse devant les yeux, sans pouvoir m'en distraire... Mais il restera mon secret jusqu'à mon dernier jour.

— « De secret entre vous et moi il n'en peut exister, Claudia. Dites-moi ce songe, je le veux. »

Claudia, après un instant encore d'hésitation et un nouvel ordre de son mari :

— « Eh bien ! ce même homme qui à cette heure comparaissait devant vous, moi, pendant ce même temps, je le voyais, je ne sais comment, sur des hauteurs célestes, plein de gloire et de majesté ! Il me semblait qu'il portait des cicatrices dans ses pieds et dans ses mains, mais des cicatrices desquelles s'échappaient des gerbes de lumière. Son visage avait l'éclat du soleil, sa robe la blancheur de la neige. Des esprits innombrables formaient autour de lui comme une armée d'étoiles qui l'enveloppaient de clarté et d'harmonies inénarrables. Une grande foule l'environnait, et j'eus alors le spectacle d'un triomphe tel que Rome n'en vit jamais de semblable. Cet homme que des millions de voix appelaient le Roi des siècles, je vis les siècles, un à un, défiler devant lui, tous les siècles du passé, tous les siècles de l'avenir, un nouvel ordre de siècles qui tous dataient de lui et portaient son signe sur le front. C'étaient des multitudes sans nombre d'hommes, de femmes, d'enfants, qui venaient tour à tour déposer leurs hommages d'adoration à ses pieds. Il y avait des soldats, des philosophes, des esclaves, des empereurs, des rois, des impératrices, des vierges, des veuves, des mères, des prêtres, des magistrats, toutes les langues, tous les âges, toutes les conditions. Il en venait du midi et du septentrion, de l'orient et du couchant, de l'Asie, de l'Afrique, des îles lointaines et inconnues encore. Il en venait toujours, et je ne pus compter le nombre des siècles successifs qui arrivèrent ainsi apporter à ses pieds l'or, l'encens et la myrrhe... »

Pilate cependant s'efforçait de sourire, mais sa face pâlissait, ses traits se contractaient, ses membres tremblaient. Claudia ne le voyait pas ; elle avait les yeux au ciel comme si la vision était encore devant elle. Elle continuait disant :

« Vous et moi étions là, seigneur, contemplant ce défilé céleste dans une stupeur muette, quand ce Souverain du monde tourna son regard vers vous. — Et je crois entendre encore de quel accent il vous dit : — « Tu me demandais si j'étais roi : suis-je Roi maintenant ? » Ses yeux lançaient des éclairs.

« Au même instant, tous ces siècles, tous ces peuples, tous ces mondes entonnèrent un hymne qui remplit la terre et les cieux. Cet hymne commençait par cette parole : *Credo !* qu'ils répétaient ensuite comme un refrain à chaque strophe de l'immense cantique. On lui chantait, à cet homme glorieux, qu'il était Dieu, Fils de Dieu, lumière de lumière et vrai Dieu de vrai Dieu. On le bénissait de ce qu'il était descendu des cieux, afin de se faire homme pour le salut des hommes. A ce moment, l'immensité se prosternait et adorait...

« Poursuivrai-je, seigneur ?... Tout à coup, ce chant des mondes se continuant sur un mode plaintif, les harpes gémirent, les cieux frémirent, la terre trembla, les esprits se voilèrent la face, et l'univers chanta tout d'une voix, avec stupeur : *Et il a été crucifié sous Ponce-Pilate !*

« Ponce-Pilate ! Votre nom, seigneur, votre nom vénéré, voué à l'exécration du ciel et de la terre, de tout ce qui est et de tout ce qui sera ! J'en reçus un tel coup, que je m'éveillai de ce songe, si toutefois ce n'était qu'un songe. Et y voyant une sorte d'avertissement du ciel, — pardonnez à la superstition d'une femme, — j'envoyai aussitôt à votre tribunal un message qui vous apprît le grand tourment que je souffrais, que je souffrais pour vous, au sujet de cet homme qui maintenant était plus qu'un homme pour moi. »

Tel ne fut pas sans doute le songe de Claudia, puisque tout essai d'en percer le mystère ne peut être que fiction. Mais tel il aurait pu être ; et la vision que Mgr Baunard porte au compte d'un songe, est devenue et demeurera jusqu'à la fin du monde la plus éclatante des réalités.

La fin de l'histoire, c'est un grand attroupement qui en ce moment même se forme au bord du fleuve. Un jeune homme, de famille illustre, vient de se noyer ; il accourait précisément attiré par tout ce qu'on disait de Marthe et de sa doctrine nouvelle ; sa barque a chaviré, et maintenant son corps est là sur la berge, son père et sa mère à genoux auprès de lui et s'arrachant les cheveux de désespoir. Marthe est là aussi, et tout le peuple l'adjure de demander un miracle à son Dieu : ce Dieu, qu'elle dit si bon et si grand, aurait-il moins de puissance que Proserpine, qui rendit la vie à Adonis ? Et Pilate aussi est là, malgré Claudia qui a essayé de l'emmener, de le soustraire à la terrible émotion qu'elle pressent. Mais il veut voir la fin de l'histoire ; il se souvient d'avoir entendu parler, jadis, de cette famille de Béthanie, de ce Lazare soi-disant ressuscité. Et il veut voir ce qui va arriver...

Ce qui arrive, c'est Marthe qui évangélise toute cette foule, qui lui redit la vie de Jésus, ses miracles, sa mort sous Ponce-Pilate, sa résurrection, son Ascension, la mission confiée à ses Apôtres ; toute la foule alors promettant solennellement de croire si au nom de Jésus ce mort se lève et vit ; et Marthe, après une suprême invocation à la puissance de son Maître : — « Au nom de Jésus de Nazareth, lève-toi ! »

Et le jeune homme se lève, tend les bras à son père et à sa mère, tous trois tombent aux pieds de Marthe, en prononçant un seul nom : « Jésus ! » — « Jésus est Dieu ! s'écrie la multitude. Il est Dieu ! Il est Dieu ! » Claudia, elle non plus, n'a pu se contenir ; elle est auprès de Marthe, lui pressant les mains avec tremblement, sans pouvoir parler, sans pouvoir dire autre chose que le nom de Jésus qui vient de se manifester à elle dans sa puissance divine pour la seconde fois.

Elle revient vers son époux ; mais il n'est plus là. Au cri de la foule, il a disparu. On l'a entendu répéter, lui aussi : « Il est Dieu ! Il est Dieu ! et je l'ai fait mourir ! » On l'a vu s'échapper à grands pas le long du fleuve ; et puis on ne l'a plus revu... Claudia plus tard alla retrouver Marthe à Avignon, où elle prit le voile des veuves dans l'Eglise chrétienne.

II. — Le Duc de Morny, Prince français, par Marcel Boulenger (in-8 de IV 248 p., 15 f., Paris, Hachette). Ce livre s'inscrit dans la Collection

Figures du passé, qui, inaugurée il y a une vingtaine d'années pour faire revivre quelques-unes des Figures caractéristiques des trois derniers siècles, ne nous a encore donné qu'une dizaine de volumes, mais des chefs-d'œuvre. Publié en octobre 1925, il a eu tout de suite un succès traînée de poudre, comparable au succès qui, l'année d'auparavant, accueillait, dans la même Collection, le *Charette* de Lenôtre. Morny est à la mode, et, on peut ajouter, à l'honneur. Une brillante et solide Conférence de Madelin l'avait présenté, l'été précédent, au grand public *(Revue Française,* 7 et 14 juin 1925) ; et son petit-fils, un mois après la publication du livre de M. Boulenger, publiait *(Revue des Deux Mondes,* 1er décembre) *La Genèse d'un coup d'Etat, 2 décembre 1851,* pages extraites des dix registres in-folio où sont consignés les notes et documents de son grand-père.

Pour beaucoup de nos contemporains, Morny est l'homme du 2 décembre, l'auteur du 2 décembre, l'homme que l'on rend responsable du coup d'Etat et de toutes les choses fâcheuses dont le Second Empire évoque le souvenir. Le coup d'Etat ne se serait probablement pas fait sans lui. Quant à ce qui a suivi le coup d'Etat, il n'y est plus pour rien, et cela s'est même fait le plus souvent contre lui.

Son idéal, c'était l'idéal du vainqueur du Dix-huit Brumaire, qui voulut sincèrement, par-dessus les luttes des partis, la pacification de la France, pacification politique et religieuse, la pacification aussi de l'Europe. S'il n'a pas réussi en France, la faute en est surtout aux intrigues de Talleyrand, et de Fouché, et de quelques autres. S'il n'a pas réussi en Europe, la faute n'en est pas à lui, comme l'a montré Arthur Lévy, dans son très solide livre *Napoléon et la paix :* toutes les guerres qui ont rempli son règne lui ont été imposées (sauf celle d'Espagne, et encore il y aurait matière à discussion), à commencer par la première, celle dont Marengo marqua le terme. On se rappelle, au lendemain du Dix-huit Brumaire, son émouvant appel au roi d'Angleterre : — « Appelé, Sire, par le vœu de la nation française, etc... La guerre qui depuis dix ans ravage les quatre parties du monde doit-elle être éternelle ?... Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe, puissantes et fortes plus que ne l'exigent leur sûreté et leur indépendance, peuvent-elles sacrifier à des idées de vaine grandeur le bien du commerce, la prospérité intérieure, le bonheur des familles... ? »

Bonaparte en 1800 fut victime de son passé, victime de ses attaches révolutionnaires. Napoléon III aussi. Son plus ancien ami, le plus actif surtout, était Persigny, le futur persécuteur des Conférences de St-Vincent de Paul. Or, Persigny, dans le gouvernement issu du Deux-Décembre, représentait la conception jacobine, celle qu'avoue ingénument Barras dans ses *Mémoires* et qui conçoit la France comme formée de deux armées et le pouvoir comme une citadelle sans cesse menacée, d'où il faut de temps à autre faire des sorties pour écraser l'armée ennemie. Morny, au contraire, représentait la conception nationale, celle de Bonaparte s'écriant : « Je suis national ! » et faisant dire par Fouché : « Le 18 Brumaire n'a pas fait de vainqueurs ni de vaincus. » Morny, c'était l'homme d'Etat dont toute la pensée est de réconcilier les citoyens sur le terrain du régime établi, de rallier au gouvernement tout le pays, de fonder un gouvernement « national. »

C'est la pensée qu'il exprime dans ses premières circulaires aux préfets, au lendemain du coup d'Etat. Il leur recommande de porter leur attention « sur les hommes entourés de l'estime publique, *plus soucieux des intérêts du pays que des luttes des partis,* sympathiques aux souffrances des classes laborieuses et s'étant acquis, par un bienfaisant usage de leur fortune, une influence et une considération, gens qui seconderont le gouvernement dans son œuvre de pacification et de réédification. »

« Morny est la tête la plus sensée de l'Elysée, » disait, dès le 21 décembre 1850, le baron de Hübner, ambassadeur d'Autriche à Paris, observateur d'une grande clairvoyance.

« La tête la plus sensée... » Peut-être cela se disait-il un peu trop haut. On commençait à le trouver encombrant. Il portait ombrage, même au futur Empereur, qui redoutait de s'être donné un maire du palais. Il avait contre lui toute la bande à Persigny, tous ces avocats dont il disait un jour de janvier 1852 à Arsène Houssaye, en les lui montrant, au cours d'un dîner au Ministère : — « Voilà les avocats en conseil (Rouher, Billault, Baroche, Rouland, Magne) : tous ces bâtonniers de Paris et de la province méditent de sauver l'Empire, mais ils le perdront. »

Il savait qu'on ne voulait pas se brouiller avec lui, qu'on éviterait de le jeter dans une disgrâce éclatante ; il attendait une occasion de se retirer sans bruit. L'occasion ne tarda pas : ce fut le projet de confiscation des biens de la Maison d'Orléans. Morny avait été l'ami des princes d'Orléans, et surtout cette façon de prendre l'argent de gens vaincus et absents lui répugnait. Il combattit la mesure, ne fut pas écouté, et démissionna le 21 janvier 1852, suivi, dans sa retraite, de trois autres ministres. Persigny le remplaça à l'Intérieur. Le décret de confiscation des malencontreux biens (estimés 40 millions) fut promulgué le lendemain, 22 janvier : « le premier vol de l'Aigle ! »

Cet homme, que les Manuels d'histoire appellent « le principal ministre du Second Empire, » ne sera plus jamais ministre, et par conséquent il n'aura pas été un instant ministre de l'Empire. Ses cinquante et un jours de ministère sont antérieurs au rétablissement de l'Empire.

D'où venait-il ? Son arbre généalogique est une page de l'histoire des mœurs de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Sa mère était Hortense de Beauharnais, fille de l'impératrice Joséphine et épouse de Louis Bona-

parte, roi de Hollande, par conséquent belle-fille et belle-sœur de Napoléon I[er]. Hortense, vivant séparée de son mari, qui était bien le plus désagréable des maris, s'était liée avec le fringant colonel de Flahaut, qui lui donna, le 20 octobre 1811, le futur Morny.

Ce Flahaut était fils, légalement, du comte de Flahaut de la Billarderie, maréchal de camp et enseigne des gardes du corps dans la compagnie de Villeroy ; mais tout le monde savait que le père était un tout autre personnage : Flahaut le maréchal de camp avait épousé, à cinquante-trois ans, une charmante jeune fille de dix-huit ans, Adélaïde Filleul, qui, au bout de cinq ans d'union heureuse mais inféconde, commençant à s'ennuyer, rencontra, vers 1785, l'abbé Charles-Maurice de Talleyrand de Périgord, qui avait alors trente ans (le futur évêque d'Autun). Moins d'un an après la rencontre, M. de Flahaut se trouva père d'un enfant qu'on prénomma Charles (comme l'abbé) et dont, en vrai mari dix-huitième siècle, il accepta la paternité. C'était d'ailleurs un homme de grand ton que ce Flahaut. Il fit une fin héroïque. Incarcéré sous la Terreur à Boulogne-sur-Mer, il s'évada, et allait passer le détroit, quand il apprit qu'un innocent allait payer de sa vie le crime d'avoir aidé à son évasion : le vieux Flahaut se livra, fut conduit à Arras, et guillotiné.

Et cette Adélaïde Filleul elle-même était la fille d'un fermier général et d'une mère qui avait été l'une de ces nombreuses petites maîtresses éphémères que Louis XV abritait dans sa maison du Parc aux Cerfs : quand une de ces victimes de l'inconduite royale concevait des espérances de maternité, on la séquestrait dans une retraite mystérieuse, on la dotait richement, et on n'avait pas de peine à lui trouver un épouseur qui se trouvait très honoré de reconnaître l'enfant royal. C'est ainsi que le fermier général Filleul épousa la fille qui lui apportait une enfant royale et qui lui donna ensuite, en légitime mariage, Adélaïde Filleul.

Voilà qui était Morny : fils de la reine Hortense, petit-fils du prince de Talleyrand, et par sa grand'mère, petit-neveu d'une fille adultérine de Louis XV. Il ne fut pas question de tout cela, bien entendu, à la naissance de l'enfant. Un médecin accoucheur du IX[e] arrondissement de Paris le déclara à la mairie comme né chez lui, fils de Coralie Fleury et d'Auguste Demorny, cultivateur, habitant Villetaneuse (Seine) ; et l'officier d'état-civil enregistra l'acte en présence de deux témoins, un cordonnier et un tailleur. Qui était cette Coralie Fleury ? Mystère. Quant à ce Demorny, c'était un pauvre diable, né, paraît-il, à St-Domingue, pensionné par l'impératrice Joséphine (sinon par Hortense elle-même), n'ayant donc rien à refuser (notamment l'usage de son nom) à ses bienfaitrices, et qui mourut obscurément à l'hospice de Versailles le 5 avril 1814. Il est clair qu'à ce pauvre Demorny on n'a demandé que d'endosser la paternité : oncques plus il ne verra l'enfant. Celui-ci est confié à sa grand'mère Mme de Flahaut, devenue, par un second mariage, comtesse de Souza (auteur, sous ce nom, de romans qui sont plus honnêtes que sa vie). De temps en temps, on le conduit à une Dame mystérieuse qui le couvre de baisers. A vingt ans il retrouvera la Dame à Aix-la-Chapelle, et on lui dira qui elle est : la reine Hortense, une amie de sa mère (évidemment ! une amie... la meilleure). Il le savait déjà. On lui avait fait faire ses études à Paris, au Collège Henri-IV, où il eut pour condisciples les princes d'Orléans. Il fut élève fort peu appliqué. Il n'apprit pas les lettres, dit-il, mais il apprit le monde. Il avait une extraordinaire puissance de séduction ; et il en usa de bonne heure.

Juillet 1830 installe ses amis, les princes d'Orléans, aux Tuileries. Louis-Philippe, en 1832, le nomme d'emblée sous-lieutenant au I[er] lanciers. C'est alors qu'on le voit signer bravement : *de Morny*, et mettre un hortensia dans ses armoiries. Bientôt il sera comte de Morny, sans que personne se demande ou semble se demander où gît la terre d'où ce comté tire son nom. Finalement, ce sera le duc de Morny.

Sous-lieutenant, on lui assigne la garnison enviée entre toutes, Fontainebleau. Mais ce n'est pas pour rien que court dans ses veines le sang d'un officier de la Grande Armée. Il réclame l'Algérie, s'y révèle brave entre les braves, mais n'y trouve pas assez vite l'avancement. Il voulait au moins la fortune : il rentre en France, se lance dans la carrière industrielle, fait du sucre, et bientôt en remontre aux sucriers étonnés. Ce sera ainsi toute sa vie : demain il en remontrera en musique aux compositeurs, en peinture aux peintres, en science politique aux vieux hommes d'Etat, en diplomatie aux gens de la Carrière : esprit d'une facilité et d'une habileté que rien ne déconcerte. C'est en Auvergne qu'il a monté son entreprise de sucrerie : l'Auvergne l'envoie siéger au Palais-Bourbon en 1842.

Député, il emploie tous ses dons à tenter de sauver la Monarchie de Juillet menacée. A la rentrée d'automne 1847, il sent la catastrophe imminente. Il avertit le président du Conseil Guizot, qui le reçoit assez mal. Les premiers jours de février 1848, il va jusqu'au roi, qui lui prend amicalement l'oreille : — « Soyez sans crainte, jeune homme, la France est un pays qu'on mène avec des fonctionnaires publics. » C'est souvent vrai ; mais ce ne l'est pas toujours, et Louis-Philippe l'allait bien voir. Quelques semaines après, le 24 février, le trône était renversé, et le roi en fuite.

L'Auvergne le réélit député à la Constituante de 1848, puis à la Législative de 1849. Louis-Napoléon avait été nommé président de la République le 10 décembre 1848. Morny, peu après, lui demande audience :

A première vue, a-t-il écrit, je suis sûr que nous ne nous plûmes guère l'un à l'autre. Si je n'avais suivi que mon goût, je n'y serais pas retourné. Mais un sentiment de devoir, tant à son égard qu'envers le pays, me fit bientôt le revoir. J'y retournai quelques jours après, et je devins immédiatement l'intermédiaire entre lui et les hommes du parti modéré. Il était

plein de défiance à leur égard ; il avait toujours à la bouche les hommes des vieux partis ; il en parlait avec mépris, et était vivement flatté dans ses préjugés par Persigny. Je parvins en peu de temps à diminuer ses préventions. Je lui répétais souvent : — « Le monde politique se divise en hommes de gouvernement et en hommes d'opposition. Vous pouvez gouverner avec les premiers, jamais avec les seconds. Les uns et les autres reprendront toujours leur nature première. Du reste, vous verrez ce triage se faire d'ici à peu ; et les hommes qui ont renversé Louis-Philippe Egalité seront les mêmes qui chercheront à vous renverser. Des autres, des Guizot, Duchâtel, Broglie, Molé, etc..., vous obtiendrez sympathie, soutien ou neutralité. »

On sait ce qui est arrivé, et comment les intrigues parlementaires ont tout envenimé au point que l'idée d'un coup d'Etat germait spontanément dans toutes les cervelles. Même des gens comme Thiers, Jules Lasteyrie, Piscatory, si âpres ensuite, se rendaient compte que la Constitution n'était pas viable. Même le général Changarnier était prêt à un coup de force. Dans l'été de 1851, il apparut à tous que le coup était imminent. Mais bien des plans furent l'un après l'autre agités puis abandonnés à l'Elysée ; et tous ces retards finissaient par laisser croire que Louis-Napoléon n'oserait jamais, quand, au matin du 2 décembre, les Parisiens à leur réveil lurent partout des affiches qui leur annonçaient que le coup était fait et convoquaient immédiatement le peuple en ses comices pour la ratification des bases d'une nouvelle Constitution. Les chefs des partis de l'Assemblée avaient été arrêtés le 2, avant le jour, dans leur lit : Thiers, Cavaignac, général Changarnier, général Charras, général Lamoricière, général Bedeau, général Le Flô, Roger du Nord, Greppo, etc. ; et le colonel Espinasse occupait le Palais-Bourbon. Trois jours après, tout rentrait dans le calme : Morny avait étouffé l'émeute parisienne et étranglé les soulèvements socialistes qui s'ébauchaient dans quelques départements du Centre et du Midi. Le coup d'Etat est bien l'œuvre de Morny : c'est lui qui a dressé le plan, qui a prévu tous les détails de l'exécution, qui a prévenu ou réprimé toute opposition. Son nom y est resté attaché ; et ceci entre pour une bonne part, certainement, dans l'extraordinaire succès qui vient d'accueillir le beau livre de M. Boulenger. Il a été longtemps de mode de qualifier son acte de crime contre la souveraineté nationale. Sans ouvrir de discussion, il est bien permis de constater que la souveraineté nationale, alors, ne faisait pas beaucoup mieux les affaires de la France qu'elle ne les fait aujourd'hui. Vogüé, philosophe serein, qualifie simplement le Deux-Décembre « une opération de police un peu rude. »

On a vu plus haut ce qu'a été pour Morny le lendemain du 2 Décembre. Son origine n'était plus un secret pour personne. Lui-même, au cours d'une soirée au ministère, présentant le vieux général de Flahaut à Cassagnac, dit : « Mon père, le Comte de Flahaut ! » Dès lors, tout le monde savait le nom de sa mère. Napoléon III ne pouvait garder ce demi-frère auprès de lui comme premier ministre. Il l'aima sincèrement, cependant. Morny se donna l'air d'assister en simple témoin à la restauration de l'Empire, à la fin de 1852. Mais l'Empereur ne le perdait pas de vue ; et lorsqu'il eut constaté, en 1854, qu'il fallait au Corps Législatif un président ayant la fameuse main de fer dans le fameux gant de velours, c'est Morny qu'il appela au Palais-Bourbon.

Il demeura président du Corps Législatif jusqu'à sa mort (8 mars 1865), qui fut chrétienne. Peut-être ses convictions religieuses avaient-elles été plutôt somnolentes pendant sa vie : encore n'en savons-nous absolument rien, comme le note justement M. Boulenger. Mais, avant de mourir, il reçut deux fois la visite de Mgr Darboy, archevêque de Paris et grand-aumônier de l'Empereur : une première fois, pour la confession sans doute, et la seconde fois, pour les derniers Sacrements.

On lui fit de grandioses obsèques. L'Empire venait de recevoir la plus terrible blessure.

Il était, ce Morny, écrit Alphonse Daudet, l'incarnation la plus brillante de l'Empire... Ce qu'on voyait de l'Empire en France et dans toute l'Europe, c'était Morny. Celui-là tombé, le monument se trouvait démantelé de toute son élégance, fendu de quelque longue et irréparable lézarde.

III. — *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre, 1er novembre, 1er et 15 décembre 1925, 1er février et 1er mars 1926, étude sur Cavour, par M. Maurice Paléologue, qui fut le dernier ambassadeur de France auprès du tsar. Sur Cavour on nous raconte une anecdote qui paraît presque invraisemblable, tellement elle témoigne d'une ignorance crasse chez un prince, étranger il est vrai, « d'intelligence courte et d'instruction plus courte encore, » mais prince tout de même, de famille régnante, une Altesse impériale. Ce prince donc, dont on ne nous dit pas le nom, était venu remplir auprès du roi Victor-Emmanuel III une mission de courtoisie. Le roi offre à son hôte de le promener dans Rome, de lui montrer les *Mirabilia Urbis Romæ*, comme disaient les pèlerins de jadis. Le prince ne prenait pas grand intérêt aux explications de son royal cicerone. A la traversée des Prati di Castello, il remarque un long bâtiment, avec cette inscription : *Caserne Cavour*. — « Que signifie *Cavour ?* » demande-t-il. Mais soudain, se reprenant : — « Je devine. Ce doit être le nom de l'architecte. »

— « Précisément, répond le roi. C'était un architecte, un célèbre architecte ; c'est lui qui a construit l'Italie. »

C'est bien Cavour en effet qui a été l'architecte de l'Italie moderne, qui a déclenché la guerre de 1859 d'où devait sortir l'Italie une, d'où devait sortir l'Allemagne une, d'où devait sortir, par une cascade de catastrophes s'engendrant l'une l'autre, l'état de choses sous lequel agonise l'Europe d'aujourd'hui : voir, là-dessus, *Ami* 1924, p. 465-9, et déjà, sur la vie et l'œuvre de Cavour, *Ami* 1923, p. 179-185.

Ce n'est certes pas lui qui a inventé l'idée de l'indépendance italienne. Il y a longtemps que

nombre de ses compatriotes, et des plus illustres, Balbo, Mazzini, d'Azeglio, Gioberti, la professent. Mais ce sont des théoriciens, des idéalistes. Cavour, c'est le « grand réaliste, » comme écrit M. Paléologue en sous-titre de son étude : personne avant lui n'a encore conçu l'idée de l'unité italienne sous une forme aussi nette, aussi objective, avec une aussi claire intuition des contingences futures et des nécessités pratiques. C'est cette idée qui, dès ses années de jeunesse, est devenue la maîtresse absolue de son esprit ; qui tend obstinément vers l'action toutes les forces de son intelligence et de sa volonté ; qui commande tout le travail conscient ou secret de sa pensée ; qui domine tous les horizons de son âme.

Seulement, il a le sens des réalités, et il y va en réaliste. Des voyages en France et en Angleterre, où il a spécialement recherché la conversation des financiers, des industriels, des armateurs, des négociants, lui ont révélé le rôle capital que les phénomènes économiques sont appelés à jouer dans la vie matérialisée des peuples. C'est pourquoi, de retour en son pays de Piémont, aux environs de la trente-cinquième année (né 1810), il se met à l'œuvre sans retard, organise des comices et des conférences agricoles, une entreprise de minoterie, une fabrique d'engrais, une banque d'escompte, une manufacture de produits chimiques.

Une question par-dessus tout le passionne : celle des chemins de fer. C'est seulement en novembre 1845 qu'une Société piémontaise est autorisée à construire, entre Gênes et Turin, la première voie ferrée qui sillonnera le sol italien. Cavour est un des principaux actionnaires de la Société. Mais aussitôt sa divination découvre, dans l'œuvre qui s'ébauche, une infinité de conséquences lointaines et transcendantes. Dépassant du regard les étroites frontières du royaume piémontais, il conçoit un vaste réseau ferroviaire qui se ramifierait peu à peu jusqu'aux extrêmes limites de la péninsule : d'où la nécessité de subordonner la structure et le tracé de chaque ligne à un plan général, en vue des raccordements ultérieurs. Et cela ne suffit pas encore : il importe de préparer à l'Italie future une participation active dans le trafic européen ; il faut prévoir, dès maintenant, la percée des Alpes en plusieurs points, et, d'urgence, un tunnel sous le Mont Cenis.

Manifestement, c'est l'idée de l'unité italienne qui inspire ce vaste programme technique. Elle s'avoue d'ailleurs, sans réserve, dans la conclusion. Les chemins de fer répandront sur l'Italie des bienfaits matériels immenses, très inférieurs pourtant, pense Cavour, aux avantages moraux qui en découleront inévitablement. Quelle est la source, en effet, des calamités qui depuis des siècles affligent le peuple italien et qui le tiennent courbé encore sous la domination étrangère ? N'est-elle point dans ses discordes intestines, dans ses antagonismes régionaux, dans tous les déchirements fratricides dont le tumulte remplit ses annales... ? Or, quand un système de voies ferrées couvrira la péninsule, de Turin à Venise, et de Milan à Naples, toutes ces populations diverses qui se détestent ou s'ignorent aujourd'hui, seront obligées de se connaître, de frayer entre elles, de se fondre et de collaborer. Ainsi oublieront-elles rapidement leurs rivalités provinciales pour s'élever, d'un libre essor, à une conscience commune. Ce jour-là, s'ouvrira l'ère décisive de l'affranchissement national. Dès lors, rien n'arrêtera plus l'Italie sur la route du progrès : car l'histoire de tous les temps démontre que la rénovation économique, intellectuelle et morale d'un peuple a pour condition préalable et nécessaire le plein épanouissement de sa nationalité.

C'est en mai 1846 que Cavour s'improvise l'avocat de cette grande thèse ; et les milieux officiels de Turin en sont épouvantés. Le roi Charles-Albert pense même un instant à exiler son ancien page, qu'il déclare « l'homme le plus dangereux du royaume. »

On ne l'exile pas cependant. En ce printemps de 1846, la révolution était imminente en Italie ; mais la mort de Grégoire XVI le 1er juin et l'élection de Pie IX le 16 déterminent un moment d'accalmie : on veut attendre le nouveau Pontife à l'œuvre. 1847 sera l'année des échauffourées et des insurrections manquées, par toute l'Italie. Les émeutes reprennent de plus belle en janvier 1848 ; puis, en février et en mars, c'est la révolution partout, Charles-Albert entraîné à la tête du mouvement italien, battu en août 1848, battu de nouveau et écrasé en mars 1849, à Novare. Le soir même de Novare, il abdique : c'est le règne de son fils Victor-Emmanuel II qui s'ouvre, — le règne de Victor-Emmanuel et de Cavour, qui entre au ministère en 1850, puis prend en 1852 la Présidence du Conseil, qu'il gardera (sauf un bref intermède volontaire) jusqu'à sa mort (1861).

Ministre d'abord du Commerce, il commence par activer le développement économique de son pays, mais toujours en vue de son idéal italien. Il consent à la France des réductions de tarifs ; et, pour les motiver devant le Parlement de Turin, il évoque la possibilité d'une guerre, prévue, en Orient, et le besoin qu'il aura, ce jour-là, de se sentir en bons termes avec nous.

La guerre éclate en effet, trois ans après ; et dès le premier instant, dès mars 1854, dès la notification de l'ultimatum franco-anglais à la Russie, Cavour, d'un coup d'œil de génie, aperçoit le coup de fortune qui d'un jour à l'autre peut s'offrir au Piémont.

Trait de génie vraiment, et qui éclaire d'une lumière éblouissante la profondeur de la maxime burinée avec une si souveraine maîtrise par Louis XIV en ses *Mémoires :*

> La sagesse veut qu'en certaines rencontres, on donne beaucoup au hasard ; la raison elle-même conseille alors de suivre je ne sais quels mouvements ou instincts aveugles, au-dessus de la raison, et qui semblent venir du ciel. De dire quand il faut s'en défier ou s'y abandonner, personne ne le peut ; ni livres, ni règles, ni expérience ne l'enseignent ; une certaine justesse et une certaine hardiesse d'esprit les font toujours trouver.

Voilà une royale formule de l'audace qui fait les grands hommes d'Etat ; qui n'a rien de commun avec les folles impulsions d'un esprit téméraire ; qui doit être « voulue par la sagesse » et « conseillée par la raison ; » qui consiste donc surtout dans une coopération parfaite de l'intelligence et de la volonté, des facultés imaginatives et du sens pratique, du courage et de la réflexion ; qui implique non pas seulement une vue anticipée de l'avenir, mais une prétention à susciter les événements, à les conduire, à les dominer, à les arracher au Destin, comme dit Lucrèce, *Fatis avulsa potestas*. Audace dont Bossuet a tracé le type achevé en son portrait de Cromwell *(Oraison funèbre de la reine d'Angleterre)*, et dont un autre type, d'une non moins terrible perfection, a été réalisé par Cavour, par le Cavour des années qui vont de l'annonce de la guerre de Crimée à la guerre d'Italie, 1854-1859.

Comment Cavour a-t-il conçu cette idée de lancer le petit Piémont, encore tout éclopé de Novare, dans une expédition lointaine dont on ne prévoit ni les conséquences ni le terme et ou ses intérêts sont si indirectement engagés que c'est à peine s'ils semblent fournir un prétexte pour y prendre part ?

Voilà une idée qui, même aujourd'hui, même avec le recul des années et malgré la ratification du succès, nous semble encore déconcertante... Aux contemporains elle fit l'effet d'une extravagance. Cavour était seul à la partager ; ses collègues du cabinet n'en voulaient pas ; même son ami La Marmora, même Rattazzi parlaient de se retirer ; l'opinion publique était insurgée ; on parlait de crime contre la patrie ; on clamait que, depuis Novare, le Piémont n'avait pas le droit de verser une goutte de sang qui ne fût pour la défense nationale. Et Cavour de répliquer que, précisément, « les lauriers que nos troupes rapporteront d'Orient serviront plus à l'avenir de l'Italie que tous les discours du monde. »

Il met le roi de son côté ; et le Parlement finit par se résigner. Reste à négocier avec Paris et Londres ; et là, les difficultés ne sont pas moindres. Car Cavour ne veut pas engager son pays sans avoir obtenu de ses futurs associés quelque témoignage de la sympathie que leur inspirent les revendications italiennes. Il y réussit enfin par des prodiges de souplesse, de persévérance et d'ingéniosité ; et le 10 janvier 1855, il signe les actes protocolaires qui font désormais du Piémont l'allié de la France et de la Grande-Bretagne. Le contingent piémontais est fixé à 18.000 hommes, qui, commandés par un véritable homme de guerre, La Marmora, font brillante figure en Crimée et se couvrent de gloire à la Tchernaïa (16 août 1855).

L'année suivante, c'est le Congrès de Paris et les négociations pour la paix. Cavour part de Turin le 15 février 1856, fort sombre, car il sait que les grandes Puissances, infatuées de leurs privilèges archaïques, ne veulent pas reconnaître au petit Piémont le droit de participer aux délibérations du Congrès sur le même pied qu'elles. On sait qu'en 1919 elles ont récidivé, qu'elles ont eu l'impudeur de prétendre exclure des négociations préparatoires à la paix de Versailles les « petits Etats, » des Etats cependant dont plusieurs, comme la Belgique, la Serbie, la Pologne, avaient soutenu le poids de la guerre avec une tout autre vaillance et au prix de tout autres sacrifices que n'avaient fait l'Angleterre, ou l'Amérique, ou l'Italie. Les « petits Etats » de 1919 ont dû en passer par les exigences de Lloyd George et de Wilson. Le Piémont de 1856, un Etat de 4 millions d'habitants, ne s'est pas laissé faire : les instructions qu'emporte Cavour et qu'il a d'ailleurs rédigées lui-même lui prescrivent de quitter la salle des conférences et de rentrer à Turin si le Piémont n'est pas traité à l'égal des autres Puissances. Il a conscience de la gravité de sa responsabilité ; il se sent « à une heure suprême » : — « Il est possible, il est même probable que ma mission actuelle soit le dernier acte de ma vie publique. »

Ce ne fut pas le dernier acte ; ce fut une ouverture magnifique. Il emporte de haute lutte que le Piémont participe au Congrès sur le pied d'une parfaite égalité avec le haut patriciat des Puissances (dont était l'Autriche méprisante : Metternich se fût voilé la face !). Aux grandes séances il observe une attitude assez réservée ; mais dans l'ombre, hors des réunions officielles, il déploie une puissance d'intrigue, un art d'insinuation qui rappelle Mazarin. Puis, coup de théâtre suprême, alors que la paix vient d'être arrêtée le 27 mars, il organise, pour le 8 avril, la grande session de clôture où est mis sur le tapis tout le problème italien, depuis « la situation anormale des Etats pontificaux » jusqu'au despotisme intolérable qui sévit au royaume de Naples. Tout le monde fait chorus : c'est un débordement d'injures, inouï dans une assemblée diplomatique, contre tout ce qui n'est pas Piémont. Seul, le plénipotentiaire autrichien, comte de Buol, essaie, à plusieurs reprises, d'arrêter ce débat scandaleux, en invoquant avec hauteur l'incompétence du Congrès ; mais il est bientôt obligé de se réfugier dans le silence. Résultat pratique immédiat : en apparence, rien ; de vagues formules. Mais, pour la première fois, les doléances de l'Italie ont été discutées devant un Congrès européen. De cette séance du 8 avril 1856 sortira Solferino.

Cavour rentre à Turin heureux et fier. De Paris il n'emporte pas un pouce de terrain pour son pays ; mais il s'est acquis, au Congrès, un prestige et un ascendant personnels qui aux yeux de toute l'Europe lui confèrent un brevet d'homme d'Etat. Il voit désormais clair devant lui : il sait que tous les conseillers habituels de l'Empereur (Walewski, Drouyn de Lhuys, même Persigny) désapprouvent la politique des nationalités, où ils ne voient pour la France que la plus folle aventure ; mais il sait aussi qu'il pourra se passer d'eux. Il a deviné le sphinx ; il a pénétré les méditations brumeuses de Napoléon III. Celui-ci, à l'instant des adieux (16

avril), lui a dit : — « J'ai le pressentiment que la paix actuelle ne durera pas longtemps. »

Parole qui dans l'histoire du Second Empire marque un tournant décisif, une orientation nouvelle des idées napoléoniennes, la fin d'un rêve et le commencement d'un autre[1], qui prendra corps, deux ans plus tard, dans l'entrevue de Plombières (21 juillet 1858). — Mais, dans l'intervalle, il y aura eu les bombes Orsini.

Le 15 janvier 1858, on apprend, à Turin, l'attentat de la veille. Cavour s'écrie : — « Mon Dieu ! pourvu que ce ne soient pas des Italiens !... » Une heure plus tard, le télégraphe annonce l'arrestation des meurtriers : Orsini, Rudio, Pieri, Gomez... tous des Italiens : le premier, un Romagnol, le second, un Vénitien, le troisième, un Toscan, le quatrième, un Napolitain, comme si toutes les provinces de la péninsule s'étaient donné le mot pour participer à l'attentat.

A Paris l'effervescence est extrême : c'est l'épouvante, la panique. L'Empereur lui-même a perdu la tête. Coup sur coup sont édictées des mesures terrifiantes de salut public. On prétend faire la police au dehors même des frontières de France : Walewski adresse des notes irritées aux gouvernements des Etats voisins, Angleterre, Belgique, Suisse, Piémont, leur demandant de sévir contre les assassins réfugiés chez eux et contre les journaux qui les excitent ou les glorifient.

Indignation chez l'Angleterre, qui se prétend bien maîtresse chez elle. Indignation non moins grande en Piémont ; échange de dépêches plus qu'acerbes entre Paris et Turin, Walewski requérant la restriction de la liberté de la presse et l'interdiction aux émigrés d'écrire dans les journaux, etc., et Victor-Emmanuel dépêchant à Paris un aide de camp porteur d'une lettre autographe où il écrit : — « Dites-lui (à l'Empereur) que je n'ai jamais souffert de violence de personne ; que je marche dans la voie de l'honneur et que, de cet honneur, je ne réponds qu'à Dieu et à mon peuple ; qu'il y a 850 ans que nous (maison de Savoie) portons la tête haute et que personne ne me la fera baisser ; enfin qu'avec tout cela je ne désire autre chose qu'être son ami. » La lettre est adressée à l'aide de camp ; mais le roi a ajouté : « Vous commettrez l'*imprudence* de lire cette lettre à l'Empereur. »

Cavour a calculé juste. L'*imprudence* réussit à merveille ; l'Empereur tombe sous le charme de tant de bravoure, fait tranquilliser le roi sur ses intentions, l'assure qu'en cas d'attaque par l'Autriche, il peut compter sur l'appui de l'armée française, fait inviter Cavour à se mettre en relations avec lui directement, etc. Il faut dire que Cavour entre temps a bien travaillé dans les coulisses ; ses amis et ses amies de Paris ont fait le siège des influences. Un de ses axiomes politiques est que la pire des Chambres vaut encore mieux que la meilleure des antichambres ; mais il excelle à exploiter les antichambres qu'il trouve ailleurs, hors de son pays.

Ce n'est pas tout. Le 13 mars, la tête d'Orsini tombe sous la guillotine[1]. Ce jour-là même, Cavour reçoit, par ordre de l'Empereur, les lettres du sup-

[1] Non cependant sans que l'Empereur ait été ressaisi comme par un sursaut de crainte, un retour de sagesse. Un mois après le départ de Cavour, il reçoit à St-Cloud (16 mai 1856) l'archiduc Maximilien, le futur fusillé de Queretaro. Dans la soirée, il prend à part l'honnête baron de Hübner, ambassadeur d'Autriche à Paris, et le retient près d'une heure. Abordant aussitôt la question italienne, il dit : — « J'ai contracté une alliance avec l'Angleterre, et, d'autre part, la coopération de l'armée piémontaise à la guerre de Crimée donne au roi Victor-Emmanuel des titres à ma sympathie. *Mais je crains d'être entraîné par le courant ; j'en ai horriblement peur ...* »

Hübner répond que, si la France s'affiliait à une politique anglo piémontaise, elle tomberait ainsi et fatalement dans la dépendance des forces révolutionnaires : — « Vous feriez à l'Europe autant de mal que vous lui avez fait de bien ; cependant, vous ne feriez à personne plus de mal qu'à vous-même. — C'est vrai, répond l'Empereur, et c'est pour cela que *je suis si inquiet.* »

Hübner, alors, nettement : — « Avez-vous, Sire, l'intention d'opérer en Italie des changements territoriaux ? — Non, aucun — Eh bien, alors, pourquoi ne nous entendrions-nous pas ? — C'est ce que je me dis. L'Autriche et moi, nous sommes si près de nous entendre ! »

Mais c'était un cerveau à idée fixe ; et l'idée fixe a vite repris sa force de hantise et d'attraction. Sept jours après cet entretien avec Hübner, il reçoit (23 mai) aux Tuileries, pour le rapport habituel, le maréchal Vaillant, et lui dit, à brûle-pourpoint : — « Je désire avoir une armée prête à entrer en Italie. Recherchez comment a été constituée l'armée des Alpes en 1848, et voyez comment on pourrait avoir tout de suite le noyau d'une armée sur la frontière de Savoie. »

Le surlendemain, Vaillant revient avec un projet détaillé : — « Je veux, dit l'Empereur, avoir cinq corps toujours prêts à partir. » Puis, il n'en reparle plus, à la grande surprise de Vaillant.

L'idée fixe passe ainsi par des séries de va-et-vient, des manières de démangeaisons. Hübner se tient en éveil. Il écrit à Vienne, l'année suivante (8 fév. et 13 mai 1857) : — « L'Empereur, que j'ai l'honneur de voir souvent aux bals de la Cour, est gêné vis-à-vis de moi et il évite de me parler politique. Nous devons donc être sur notre garde pour ne pas recevoir quelque coup de Jarnac... Que de fois, en 1849 et 1850, quand Napoléon était une espèce de prisonnier d'Etat à l'Elysée, que de fois il m'a dit : — *Ce Louis-Philippe a été renversé parce qu'il a laissé tomber la France en déconsidération. Il faut que je fasse quelque chose !* — C'est cette pensée qui l'a mené en Crimée. »

Et Hübner, songeant à la brillante situation de l'Empire alors, conclut : — « Vraiment il faudrait être fou pour risquer tout cela sans rime ni raison. »

C'est bien la conclusion de tout le monde, de tous les conseillers de l'Empereur, des révolutionnaires italiens eux-mêmes (de Cavour tout le premier, *in petto*, sûrement), même de cet exalté fanatique de Mazzini, qui se refuse à admettre que l'ancien conjuré des Romagnes se résolve jamais à tenir ses engagements : — « Personne, écrit-il, à moins d'avoir perdu le bon sens, ne croira que Louis-Napoléon veuille créer, avec l'unité italienne, une Puissance rivale de la France ; qu'il veuille, par une longue guerre et par la dissolution de l'Autriche, laisser le champ libre au principe révolutionnaire des nationalités. »

[1] Les assises s'étaient ouvertes le 25 février. Ce fut un triomphe pour Orsini (ses quatre complices n'étaient que des comparses insignifiants). Tout Paris flamba d'enthousiasme pour sa beauté, sa crânerie, sa parole d'une distinction achevée, — jusqu'à l'Impératrice, qui, note Hübner, « s'est engouée, elle aussi, du bel assassin » (l'attentat avait fait 157 victimes : lanciers de l'escorte, gardes municipaux, sergents de ville, valets de pied, simples curieux, dont 20 femmes et 12 enfants).

Et la plaidoirie de Jules Favre atteignit les sommets de l'éloquence : il évoque le père de l'accusé, ancien officier de l'armée napoléonienne, vieux survivant de Wagram et de Moscou, qui « a mêlé son sang au nôtre sur tous les champs de bataille » ; qui ensuite a participé à l'insurrection des Romagnes en 1831, « attaquant le pouvoir pontifical *avec d'illustres complices...* » Il évoque le jeune Félix Orsini, témoin, à douze ans, de tous ces malheurs... : — « Et vous ne voulez pas qu'il ait senti naître alors en son cœur cette haine ardente, vivace, implacable, qui l'anime contre les ennemis de sa patrie !... » Puis, coup de théâtre, il lit une lettre qu'Orsini vient d'écrire à l'Empereur :

«... Je subirai la mort sans demander grâce, parce que je ne m'humilierai jamais devant celui qui a tué la liberté naissante de ma malheureuse patrie (allusion à l'expédition de Rome). Je veux néanmoins tenter un dernier effort pour venir en aide à l'Italie J'adjure donc Votre Majesté de lui rendre l'indépendance qu'elle a perdue en 1849 par la faute des Français... Que Votre Majesté se rappelle que, *tant que l'Italie ne sera pas indépendante, la tranquillité de Votre Majesté et celle de l'Europe ne seront qu'une chimère !* Que Votre Majesté ne repousse donc pas le vœu suprême d'un patriote sur les marches de l'échafaud ; qu'Elle délivre ma patrie, et les

plicié, avec invitation à les publier dans la *Gazette officielle* de Turin. Ceci est un peu fort, même pour un Cavour. Il hésite, il a tout de même quelque appréhension à transfigurer, dans une sorte d'apothéose, la mémoire d'un régicide. Il présente ses objections aux Tuileries, d'où on lui répond : « Publiez ! »

Cavour ne se fait pas prier davantage ; et le 31 mars, la feuille officielle du royaume publie le testament du martyr.

En Italie, et par toute l'Europe, l'effet est énorme. Ce n'est pas seulement un coup de théâtre ; c'est un coup de tonnerre. On flaire, dans toutes les chancelleries, quelque tractation secrète entre la France et le Piémont. Le Prince-consort d'Angleterre mande (20 avril) :

— « Depuis l'attentat d'Orsini, l'Empereur est tout à fait favorable à l'indépendance. Mais le Pape et le Concordat l'embarrassent. Un conflit entre le Piémont et Naples pourrait, sans qu'il eût l'air d'y participer, mettre le feu à l'Italie. Le combustible est prêt et en si grande abondance qu'il suffirait amplement pour allumer un incendie capable de s'étendre jusqu'à l'Allemagne. »

C'est au cours de ce mois d'avril 1858 que Napoléon III semble avoir arrêté sa résolution de faire la guerre à l'Autriche. Dès lors en effet, il passe de longues heures seul dans son cabinet, penché sur des cartes de l'Italie septentrionale ; et, au début de mai, il mande le général de Mac-Mahon, que ses opinions légitimistes tiennent un peu à l'écart des Tuileries, mais qu'il estime. Il lui expose, sous le secret, le plan d'opérations qu'il médite, et, finalement, le charge d'aller, sous les apparences d'un simple touriste, explorer les ouvrages défensifs de Milan, Brescia, Vérone, Mantoue, Venise et Pola, toutes villes alors autrichiennes.

Il ne rencontre pas une fois le marquis de Villamarina, ministre de Piémont à Paris, sans l'interroger sur les fortifications de Casal et d'Alexandrie : insistance tellement significative que le diplomate piémontais écrit à Cavour : — « Somme toute, je suis d'avis que l'Empereur cherche à faire la guerre. » Dans le même temps, le Garibaldien Alexandre Bixio, un familier du Palais-Royal, transmet à Cavour un projet d'alliance entre la France et le Piémont : tout y est prévu : coopération des armées, objectifs politiques, et jusqu'au mariage du prince Napoléon avec la fille aînée de Victor Emmanuel.

Enfin, les derniers jours de mai, le D[r] Conneau, ancien secrétaire du roi Louis de Hollande, puis médecin particulier de son fils le prince Louis-Napoléon (dont il fut le complice lors de l'escapade de Boulogne en 1840, puis le compagnon de captivité au fort de Ham), et l'un des grands agents secrets du nouvel empereur, arrive à Turin et confie à Cavour que Napoléon III désire lui parler intimement des affaires italiennes : l'entrevue aurait lieu vers la mi-juillet, à Plombières, où l'Empereur doit prendre les eaux.

Ce qui s'est passé à Plombières entre ces deux hommes, entre ces deux bandits, le 21 juillet, dans une conversation qui a duré de 11 heures du matin à trois heures de l'après-midi et s'est poursuivie (mais sur des points non essentiels) au cours d'une promenade en phaéton, de quatre heures à sept, nous l'avons dit ici, *Ami* 1923, p. 179-182. C'est une des pages les plus sinistres de l'histoire, d'un cynisme qui confond, d'une scélératesse qui n'a d'égale que la stupidité du souverain français. Il n'y a pas, dans notre histoire, de page qui ait pesé plus lourdement sur notre avenir, qui ait développé des conséquences plus néfastes pour la France, pour l'Eglise, pour l'Europe, des conséquences dont la malfaisance n'est pas épuisée et continue à s'exercer sous nos yeux.

Il n'y avait pas de témoins, à Plombières, pas même au cours de la promenade en phaéton : c'est l'empereur qui conduisait lui-même. Cavour était arrivé incognito, le chapeau sur les yeux, muni d'un passeport au nom de *il signor Giuseppe Benso*. Ce qui s'est dit là, nous ne le connaissons que par le récit de Cavour ; mais ce récit, il est daté de trois jours après le coup ; il est rédigé par le ministre à l'adresse de son souverain ; et la suite des événements est venue en confirmer tous les points : les choses, au printemps de 1859, se sont bien passées comme Cavour avait dit, l'été de 1858, qu'elles se passeraient.

Il n'y avait, à Plombières, que Napoléon III. La France officielle n'y était pas. La France politique ignorait tout. Au début de la promenade en phaéton, le souverain dit à son hôte, avec un fin sourire : — « On m'a remis tout à l'heure un télégramme de Walewski (ministre des Affaires étrangères). Savez-vous ce qu'il m'annonce ?... Votre présence à Plombières ! Vous voyez que ma police est bien faite. » Ce disant, il souriait, l'inconscient, sans se douter qu'il ratifiait par avance un des plus sévères considérants du jugement qui sera formulé contre lui par l'histoire.

Voilà un homme, un souverain d'hier, un parvenu, qui dispose de la France comme si elle était son bien patrimonial ; qui, à l'insu de tous ses ministres, sans l'avis et le secours de personne, conduit avec le représentant d'un petit Etat étranger une négociation où il ne risque pas moins que l'avenir de la France et tous les profits d'une politique séculaire !

Les plus grands souverains, même les plus infatués de leur puissance, les plus jaloux de leurs

bénédictions de vingt-cinq millions de citoyens La suivront dans la postérité ! »

Nouvelle lettre d'Orsini à l'Empereur le 11 mars, l'avant-veille de sa mort :

« Les sentiments de sympathie de Votre Majesté pour l'Italie ne sont pas pour moi un mince réconfort, au moment de mourir. Je déclare, avant de rendre le dernier souffle, que l'assassinat, de quelque prétexte qu'il se couvre, n'entre pas dans mes principes, quoique, par une fatale aberration, j'aie organisé l'attentat du 14 janvier. Que mes compatriotes, au lieu de compter sur ce moyen, apprennent de ma bouche que leur abnégation, leur dévouement, leur union peuvent, seuls, assurer la délivrance de l'Italie ! »

Ce sont ces deux lettres que l'empereur, pour leur faire rendre leur plein effet, va publier, comme nous allons dire, dans la *Gazette officielle* de Turin.

prérogatives, n'ont pas cru déroger en prenant conseil. On ne voit pas que Louis XIV se soit jamais caché de Lionne, de Louvois, de Pomponne, de Torcy ; et, pour mesurer avec quelle application, quelle hauteur de conscience il cherchait à se renseigner jusque dans les affaires où son orgueil était le plus intéressé, il suffit de lire les longues et minutieuses délibérations qu'il présida, en 1700, avant d'autoriser son petit-fils à recevoir la couronne d'Espagne. Napoléon Ier n'a jamais pris une résolution grave sans l'avoir discutée avec ses collaborateurs compétents, ce qui ne l'empêchait pas de passer outre, trop souvent, à leurs objections : du moins il avait éclairé son terrain avant de se lancer dans l'action. Napoléon III opère dans le silence, dans la nuit, hors de tous témoins.

Le soir de Plombières, au retour de la promenade, l'Empereur serre la main de Cavour, et lui dit, pour adieu : — « Ayez confiance en moi, comme j'ai confiance en vous. » Toute sa confiance à ce forban étranger, rien à ses fidèles serviteurs de France !

Le lendemain, après un court sommeil, Cavour prend le premier train pour Strasbourg. Mais ce n'est plus l'incognito de l'arrivée ; il a déchiré son faux passeport : c'est maintenant « Son Excellence le comte Camille de Cavour, ministre des Affaires Etrangères de Sa Majesté le roi Victor-Emmanuel II. » Et, alors que tant de motifs devraient le rappeler d'urgence auprès de son maître, ce n'est pas sur Turin qu'il se dirige, c'est sur la ville d'eaux la plus brillante et la plus cosmopolite d'Allemagne, Bade, où il sait qu'il va rencontrer le régent de Prusse (le futur roi et kaiser Guillaume Ier), le roi de Würtemberg, la grande-duchesse Hélène de Russie, quantité d'Altesses, de princes, de diplomates, de personnages politiques, de financiers, de journalistes...

Qu'y va-t-il faire ? Une idée géniale l'y conduit, qui fait plus d'honneur à sa clairvoyance qu'à sa délicatesse : il veut, immédiatement, compromettre son complice, le compromettre devant l'Europe entière, afin qu'il ne puisse plus se dédire ou se dérober. Car il a trop bien pénétré l'âme de Napoléon III pour ne pas s'attendre de sa part à des oscillations, des atermoiements, des regrets, des échappatoires, des renoncements. Aussi, avant peu de jours, on saura dans toute l'Europe que le voyage de Cavour à Plombières a été entrepris sur l'invitation formelle de l'empereur, et que désormais il y a partie liée entre la France et le Piémont.

Napoléon III, s'il n'avait pas été si aveuglé, aurait pu être encore arrêté par des scrupules de fils de l'Eglise. Cavour était au-dessus de tout cela. Il avait perdu la foi de bonne heure, au cours d'une jeunesse de débauches. Tout au plus lui restait-il une vague sympathie pour les cérémonies catholiques, avec une crainte instinctive de l'au-delà : on pourrait bien lui appliquer le mot de Chamfort sur le duc de Créqui : — « Il ne croit pas en Dieu, mais il craint en Dieu. » Cavour est anticlérical forcené. C'est lui qui a imprimé au *risorgimento* italien sa couleur antipapale. Avant lui, bien des âmes candides, même sacerdotales, même monastiques, rêvaient d'une Italie unifiée sous la houlette du Pape : on disait couramment : *Pie IX et l'Italie :* deux termes que Cavour oppose irréductiblement, pour poser le dilemme : *Ou Pie IX ou l'Italie.* La papauté était, pour l'italianissime Bénédictin Tosti, « l'arche sainte de l'Italie ; » pour Cavour, elle est sa pire ennemie. Le *risorgimento* de la péninsule se fera contre le pontificat romain, ou il ne se fera pas. La destruction du pouvoir temporel est la condition nécessaire de l'indépendance et de l'unité italiennes.

Et comme c'est autour du Piémont que Cavour entend grouper tous les patriotes[1], c'est le Piémont aussi qui doit le premier arborer le drapeau de l'anticléricalisme. Depuis l'entrée de Cavour au ministère, depuis 1850, c'est, à Turin, une cascade ininterrompue de lois sacrilèges et spoliatrices. Immunités du clergé, tribunaux ecclésiastiques, dotations des évêques, patrimoines des monastères, rien n'est respecté, tout y passe. Rome évidemment a fulminé, et à plus d'une reprise on a pu croire qu'elle allait rappeler son nonce de Turin. Ce n'est pas cela qui effrayerait Cavour, bien au contraire ; mais c'est le roi qui a peur d'une rupture, le roi, prince de la plus révoltante immoralité dans sa vie privée, mais qui a gardé de l'attachement à mainte pratique de dévotion, et qui ne s'est pas soustrait encore à l'influence de son ancien précepteur, devenu archevêque de Gênes, Mgr Charvaz. Or, le roi ne serait peut-être pas inaccessible à l'idée d'entrer personnellement en relation avec Pie IX, qu'il vénère : éventualité redoutable, contre laquelle Cavour ne cesse de dresser ses batteries. Un jour de l'été de 1856, au cours d'une saison de repos qu'il a dû aller prendre au bord du lac Majeur, il écrit au ministre de l'Intérieur, Rattazzi :

> De grâce, soyez ferme avec le Roi ; dites-lui bien que, s'il se met en relation directe avec Rome, il ruinera de fond en comble l'édifice politique que nous avons eu tant de peine à bâtir, depuis huit années. Il nous est impossible de conserver notre influence en Italie si nous transigeons avec le Pape. Qu'on ne pousse pas la lutte à l'extrême, soit ! Mais qu'on ne recule pas, fût-ce d'un demi-pas ! Vous savez que je ne suis pas un prêtrophobe, que j'augmenterais même volontiers (!!) les libertés dont jouit l'Eglise. Mais, dans les circonstances actuelles, un accord avec le Saint-Siège tournerait inévitablement à notre préjudice. Au besoin donc, *effrayez le Roi* (souligné dans le texte) et mettez tout en œuvre pour qu'il ne cause pas avec Rome. (1er août 1856).

[1] Groupement qui ne s'est pas fait de lui-même. Cavour, pour y réussir, a dû déployer des prodiges d'astuce et de diplomatie féline. L'un des chefs les plus en vue de l'italianisme était le marquis de Pallavicino-Trivulcio, Lombard de vieille race, à qui l'Autriche avait infligé dix-neuf ans de *carcere duro* au Spielberg. Or, Pallavicino, comme tous les patriotes, est républicain ; ils sont tous pleins de méfiance à l'égard de Cavour : ils le soupçonnent de poursuivre, par le *risorgimento*, un seul but : agrandir le Piémont, substituer à la prédominance autrichienne dans la péninsule une hégémonie piémontaise, bref, *piémontiser* l'Italie. Or, cela, ils ne le veulent pas : — « Je considère, écrit Pallavicino, que le piémontisme est notre pire ennemi. »

J'ai raconté ailleurs la mort de Cavour, la comparution, devant Pie IX et devant l'Inquisition, du prêtre qui l'avait indûment absous, et la peine canonique dont il fut frappé. *(Ami* 1923, p. 184-5).

IV. — Sous ce Second Empire, un écrivain illustre fit scandale avec sa théorie des deux morales : l'ordinaire morale du commun des honnêtes gens, ou du moins des gens qui veulent être honnêtes, et une autre morale, tout autrement complexe, à l'usage des hommes d'Etat. On fait bien mieux aujourd'hui. On étend le « bénéfice » d'une morale extraordinaire non plus à l'Etat seulement et à la réalisation des œuvres d'Etat, mais à l'art et à la réalisation des œuvres d'art. C'est à propos des amours de Wagner et de Cosima Liszt, la femme de son ami Hans de Bülow. Wagner était coutumier du fait et ne se gênait pas pour prendre son plaisir où il le trouvait. Ce qui rend le cas Cosima plus odieux, c'est que cet Hans de Bülow est le meilleur ami de Wagner ; il a renoncé à tout, à sa famille indignée, aux plus brillantes et plus assurées perspectives d'avenir, pour suivre Wagner, pour s'attacher à Wagner comme chef d'orchestre ; il lui a voué un culte inouï ; il a été le confident, l'ami toujours prêt à seconder en tout les projets du maître, le collaborateur sûr dont on réclame les services en toute occasion ; il a été infatigable de complaisance et de dévouement ; c'est lui sans contredit qui, avec Liszt, a le plus fait, dans les plus dures années de lutte, pour imposer en Allemagne la gloire de Wagner et faciliter au public l'intelligence de cette œuvre longtemps si incomprise. Et c'est après douze années de cet incomparable dévouement que Wagner (1862) vole à cet ami le cœur de sa femme, créature géniale, de peu de hauteur morale, mais adorée de son mari (née hors mariage, fille de Liszt et de Mme d'Agout)... Hans, longtemps aveugle, ouvre enfin les yeux (1866) ; mais, pour ménager les intérêts de Wagner et ses relations à la Cour de Bavière, il consent encore à ajourner plusieurs années la demande en divorce. Il prend enfin le chemin de l'exil en 1869, victime d'une dépression nerveuse causée bien plus par la trahison de l'ami que par l'infidélité de sa femme.

Or, M. Henri Lichtenberger, professeur à la Sorbonne, publiant la Correspondance de Wagner et de Hans *(Revue Bleue,* 5 et 19 sept., 3 oct. 1925), demande qu'on veuille bien le tenir quitte de tout « jugement » sur ces faits, et ajoute :

Il est trop évident que les acteurs de ce drame sont des êtres d'exception qui se meuvent « *par delà le bien et le mal* » (titre d'un livre de Nietzsche, une autre victime de Wagner), des créatures « démoniques » selon la formule de Gœthe, qui sont ce qu'elles sont *en vertu d'une loi immanente et nécessaire.* Il serait tout à fait vain et un peu ridicule (!) de prétendre savoir ce qui est permis et défendu à un Wagner et à une Cosima, de mesurer leurs actes à l'aune de *notre morale bourgeoise,* de les absoudre ou de les condamner au nom de conventions au-dessus desquelles ils se sont délibérément placés. A ceux qui seraient tentés de s'indigner de cette histoire d'amour humaine, trop humaine, je conseille toutefois de relire les souvenirs du jeune Nietzsche sur l' « idylle de Tribschen » (villa près Lucerne, où Wagner habita six ans et abrita ses amours adultères) et surtout de songer à l'œuvre formidable que Wagner sut accomplir aux côtés de Cosima — les *Maîtres Chanteurs,* l'achèvement du *Ring,* l'édification du théâtre de Bayreuth, les représentations solennelles de l'*Anneau, Parsifal...* — et de se demander : « *Ceci ne compense-t-il pas cela ?* »

Et puis — la justice des choses [1] n'a-t-elle pas des retours imprévus ? Au moment même où Bülow, le triste vaincu, disparaissait de l'horizon de Wagner, un nouvel apôtre du wagnérisme — le plus grand de tous, Nietzsche, — surgissait de l'obscurité. Lui aussi fut attiré, charmé, envoûté par le « grand magicien » et sa compagne ; Tribschen, qui vit l'immolation du pauvre Bülow, resplendit dans les souvenirs de Nietzsche comme l'Ile des Bienheureux. Puis il dut connaître à son tour le terrible égoïsme du génie. Le jour où il apparut qu'il entendait être lui-même et non l'instrument docile de Wagner, il encourut lui aussi l'excommunication...

V. — La *Revue des Deux Mondes* (15 déc. 1925, 1er et 15 janv. et 1er fév. 1926) publie, avec une large Introduction de V. Giraud, les *Cahiers* de Sainte-Beuve, ou plutôt la partie réservée de ces *Cahiers.* Car Sainte-Beuve n'avait pas tout tenu sous le boisseau : il y avait souvent et largement puisé lui-même pour en enchâsser, dans ses articles, maintes réflexions et maximes morales, maintes confidences personnelles sur lui-même, maints jugements et anecdotes qui généralement ne sont pas à l'avantage de ses contemporains. A plusieurs reprises aussi, il en avait détaché des fragments, parfois étendus, qui figurent en divers volumes de ses œuvres sous la rubrique : *Notes, Remarques et Pensées.* Il ne gagne pas à la publication qui vient d'être faite. A vrai dire, on pourrait prétendre qu'il n'y perd pas non plus, pour la simple raison qu'il n'a plus rien à perdre et que son procès moral est clos : c'est l'une des âmes les plus basses de toute l'histoire littéraire, la plus basse certainement de la littérature du XIXe siècle. Voir le dernier article publié ici sur lui, *Ami* 1921, p. 504-7. Il écrit en épigraphe : « Ce sont ici des couleurs à l'état de poisons ; délayez un peu, vous avez des couleurs. » Portraits en quelques lignes, à la La Bruyère ou à la Saint-Simon, maximes à la La Rochefoucauld, réflexions à la Chamfort, pensées à la Rivarol : on trouve tout cela dans ses *Cahiers,* mais avec un accent d'amertume désabusée qui n'est qu'à lui. C'est à Hugo qu'il en a le plus [2] : songez un peu, il lui avait volé sa femme : Hugo a pu pardonner, mais le voleur, jamais.

Lamartine règne et plane ; Hugo patauge.

Hugo poète turgescent ; Quinet poète turbulent.

Les défauts de Hugo sont déjà énormes, et, comme s'il avait peur qu'on ne les vît pas, il les a placés entre deux miroirs grossissants, Gautier (Théophile) et Vacquerie... Gautier a pris les excroissances de Hugo, il les a mises sous cloche, et il est parti de là pour ses potirons.

[1] Voir de la « justice » dans ce qui va être dit !!

[2] A Hugo et à Balzac. Sainte-Beuve a été, jusqu'au bout, très dur pour Balzac. Il écrit dans ses *Cahiers (Revue des Deux M.,* 1er fév.) :

« Il a fallu au plus fécond de nos romanciers, à Balzac, un fumier plus haut que cette maison pour qu'il y poussât quel-

Sur d'autres :

Villemain : il a passé sa vie à bien dire et à mal faire.

Cousin n'est pas une personne, c'est un élément, un météore qui passe, un torrent qui roule. Garons-nous, et jouissons-en.

Berryer, organisation riche, sonore, électrique, un grand virtuose.

Lamennais me fait l'effet d'un méchant enfant qui a un fusil plus gros que lui, chargé, et qui lui part dans les mains à tout coup : c'est le fusil qui le mène, qui l'emporte, et non pas lui qui manœuvre le fusil.

Royer-Collard avait élevé l'insolence jusqu'à la majesté.

Lamartine, Hugo, eux tous, aiment mieux la banalité que la gloire : *Etenim nescio quo pacto magis homines juvat gloria lata quam magna* (Pline le Jeune, lettre XII du livre IV).

« Ceci est mon arsenal des vengeances : j'y dis la vérité, » écrit-il. Il la dit sur lui-même :

Plus on approche les hommes vraiment distingués et de grand esprit, plus on trouve en eux la *source*. Moi, au contraire, j'ai besoin de me dérober. Mes écrits en disent plus que ma personne. J'ai l'esprit languissant, le plus souvent à sec. Dès qu'on y puise directement, il est tari. J'ai besoin de faire des réservoirs d'eau.

Je suis un hypocrite, j'ai l'air de n'y pas toucher, et je ne pense qu'à la gloire.

Je ne suis point véritablement passionné ; ma vie n'a été qu'une suite d'ardents caprices. J'ai une vraie passion pourtant, une seule, la passion littéraire. (Ajoutez, dans sa vieillesse, une rage de sensualité, même contre nature, une impudeur poussée à un degré rare).

Je n'ai eu ni printemps ni automne : je n'ai eu qu'un été sec, brûlant, triste et dur, et qui a tout dévoré (1852).

Depuis quelques années, je me suis jeté dans l'étude opiniâtre pour échapper aux passions auxquelles je me sentais encore en proie après la fuite de la jeunesse. L'étude paisible et douce ne me suffit point pour m'apaiser : il faut que j'étudie avec emportement.

Tout est aride, tout est dépouillé. Je suis arrivé au revers de la montagne, à l'extrémité et au-delà de tous mes désirs. (Novembre 1853).

La saturation, il y a un moment où cela vient dans ce repas qu'on appelle la vie : il ne faut qu'une goutte alors pour faire déborder la coupe du dégoût. (Daté de 1867, deux ans avant sa mort).

On croit que je vis : je ne suis plus qu'un homme qui végète, tantôt à l'ombre, tantôt au soleil, après le brisement de ses espérances.

J'ai beau inventer : je défie l'univers de m'apporter une seule joie. Quand on en est là, qu'on est tranquille !

Je le sais trop, je manque de toute grandeur, je suis incapable d'*aimer* et de *croire*. Je tâche de me donner le change à moi-même par les sympathies que je me suggère et par l'intelligence rapide de toute chose. En revanche aussi, je reconnais vite toute fausse grandeur et je la hais.

VI. — **Andegaviana**, par M. Uzureau, in-8 raisin de 450 p., Angers, Siraudeau. C'est la XXIV[e] série de ce travail inauguré il y a vingt-trois ans. M. Uzureau y collige la fleur de son *Anjou historique*, qui, mensuel avant la guerre, est trimestriel aujourd'hui et vient d'achever sa vingt-cinquième année. C'est un répertoire unique pour la connaissance de notre vieil Anjou, de l'Anjou surtout de la Révolution. Et comme l'Anjou a toujours été terre de chez nous, terre franque et comté Franc avant de devenir terre française (sous Philippe-Auguste) et duché français, ce sont bien souvenirs authentiques de notre histoire qui sont évoqués ici : de notre histoire nationale, de notre histoire religieuse, de notre histoire universitaire, de notre histoire révolutionnaire surtout, faite, à Angers comme partout, de sottise et de férocité, et de sottise grotesque tout au moins autant que de férocité, faite aussi, en Anjou plus qu'en mainte autre province, de fidélité et d'héroïsme chrétien. M. Uzureau, chercheur aussi heureux qu'infatigable, ne cesse de trouver des trésors à exhumer du passé angevin. Il a donné et donne là un bel exemple à suivre aux travailleurs de province. Ce qu'il fait pour l'Anjou, pourquoi ne le ferait-on pas ailleurs ? L'Anjou a monopolisé M. Uzureau. M. Uzureau se garde tout entier à son Anjou ; mais l'Anjou n'a pas le monopole des souvenirs et des archives. Et ce sera toujours faire œuvre de religion comme de science, œuvre d'apologétique par l'histoire, que de relier ainsi le passé au présent, le passé social tel que l'avait fait l'Eglise au présent tel que l'a fait la Révolution mais tel aussi qu'il se reconstitue vaillamment sous l'impulsion de l'Eglise. Une des questions auxquelles M. Uzureau s'est attaché avec une ténacité couronnée de succès, c'est celle des Serments révolutionnaires, surtout du Serment de Liberté-Egalité, prescrit par la Législative à la suite de la révolution du 10 août 1792, qui, en supprimant la royauté, supprimait du même coup la Constitution de 1791 et le serment schismatique imposé au clergé. Le nouveau Serment, de Liberté-Egalité, n'a pas été condamné solennellement par Pie VI ; mais la pensée du Pape n'est pas douteuse, comme l'ont établi les recherches poursuivies sur ce point depuis une quinzaine d'années, et comme on le verra encore dans la nouvelle brochure de M. Uzureau, **Pie VI et le Serment de Liberté et d'Egalité**, in-8 de 12 p., Paris, Savaète. — **Le Massacre des Carmes**, in-8 de 32 p., Savaète : relation restée inédite de la journée du 2 septembre 1792, due à la plume de J.-B. Bardet, curé de la Ferté-Aleps (S.-et-O.), incarcéré le 21 août et échappé comme par miracle au massacre du 2 septembre. Cette relation avait été envoyée à l'abbé Barruel, alors à Londres, en vue de la publication de sa grande *Histoire du clergé pendant la Révolution française*. Barruel utilisa le récit de Bardet ; mais ce n'est qu'aujourd'hui que celui-ci voit le jour, par les soins de M. Uzureau, qui a trouvé le manuscrit original aux Archives de la Compagnie de Jésus (Barruel fut jésuite jusqu'à la suppression de la Compagnie par Clément XIV).

Un autre grand travailleur d'histoire locale, c'est M. Lemasson, ex-aumônier titulaire de la place de Metz. Il s'est voué à sa Bretagne, surtout aux Côtes-du-Nord, et tout particulièrement à la région de Dinan. Il nous a donné déjà quantité de monographies sur maintes localités qui ont laissé un nom dans l'histoire, civile ou religieuse, ou dans la légende : St-Jacut-de-la-Mer, Yvignac, Trégon, Créhen, Plancoët, Lancieux, etc., puis un grand travail d'ensemble, en 2 forts vol. in-8, **Les Actes des Prêtres insermentés du diocèse de St-Brieuc**

ques fleurs maladives et rares. Et maintenant qu'il n'y a plus de fleurs et qu'il n'en poussera plus, le fumier monte, monte toujours...

« Décidément, cette réputation de Balzac s'étend comme un chancre : il faudra appeler Ricord... Balzac, jusqu'en ses meilleurs romans, a toujours gardé quelque chose de la bassesse et, pour ainsi dire, de la crapule de ses débuts... Décidément Balzac est le Pigault-Lebrun des duchesses.. Il y a chez lui du docteur à privautés, qui entre par les derrières de l'alcôve..., du manucure et de l'amuseur. Bien des femmes, même honnêtes, y sont prises .. Chaque critique a son gibier favori sur lequel il tombe et qu'il dépèce de préférence. Pour moi, c'est Balzac... »

Il cite ce mot d'Ampère : « C'est drôle ! quand j'ai lu ces choses là (certaines descriptions sales, ignobles, triviales), il me semble toujours que j'ai besoin de me laver les mains ou de brosser mes habits. »

Ce n'est pas nous qui nous insurgerons contre ces sévérités. Nous les citons avec bonheur, et elles nous semblent tout à fait de circonstance, après qu'on a vu l'an dernier des catholiques de lettres, qui s'érigent en juges souverains de ce que doit être la critique littéraire catholique, mobiliser leur petite bande contre un de leurs confrères, inculpé de trouver encore à redire à Balzac du point de vue catholique. — Balzac a été condamné par l'Eglise : *Omnes fabulæ amatoriæ* (**Décrets 16 sept. 1841, 28 janv. 1842**, 5 avril 1842, 20 juin 1864).

guillotinés en 1794 ou déportés à Rochefort et à l'île de Ré, d'après les documents originaux : le tome I, malheureusement épuisé, renfermait la majeure partie des dossiers des prêtres guillotinés en 1794 ; le tome II (toujours en vente, in-8 de VIII-340 p.) comprend, d'abord ceux de ces dossiers qui n'ont pu trouver place au t. I, puis les Actes des déportés de Rochefort (notices biographiques sur chacun des déportés, et publication de la Relation poignante écrite par l'un d'eux, M. Besson, prêtre alors de l'église St-Michel de St-Brieuc, plus tard secrétaire de l'évêché, † 1813), — puis, listes (avec notices biographiques) des membres du clergé déportés sous le Directoire, soit à la Guyane, soit à l'île de Ré, en vertu de la loi du 19 fructidor an V, 5 septembre 1797, — enfin le catalogue authentique, publié pour la première fois, des ecclésiastiques des Côtes-du-Nord qui ont échappé à la guillotine et à la déportation, mais non à la prison et qui, au cours des années 1792-1800, ont été incarcérés soit à Dinan, soit à St-Brieuc, soit à Guingamp. — M. Lemasson ne fait pas de littérature, pas de philosophie de l'histoire ; il laisse parler les faits, les textes, les noms ; et de cette litanie, de ce défilé de notices se dégage une émotion où ne saurait atteindre l'éloquence académique. Combien il serait à souhaiter qu'un travail analogue fût mené à bien pour tous nos diocèses ! On tient, à l'heure actuelle, registre des héros et des héroïsmes de la grande guerre, et c'est justice : pourquoi est-on resté si longtemps sans le faire pour nos victimes de la persécution religieuse révolutionnaire ? — Sur les pontons de Rochefort, voir le remarquable travail d'ensemble publié l'an dernier par M. Hérissay, *Ami* 1925, p. 644-5.

M. Lemasson a entrepris enfin un travail d'une tout autre étendue : Les Paroisses et le Clergé du diocèse actuel de St-Brieuc de 1789 a 1815, *Etude historique, bio-bibliographique, économique et documentaire.* Il commence par sa chère région dinannaise : **Histoire du Pays de Dinan** : *ancien Archidiaconé de ce nom et paroisses doloises.* Ce premier volume comprendra cinq fascicules (avec carte, portrait et 55 gravures), dont quatre ont déjà paru (ensemble 380 p. gr. in-8) ; il sera en vente au prix de 20 f. (souscrire chez l'auteur, à Lancieux, Côtes-du-Nord). Ces quatre fascicules sont intitulés, le Ier, *Ville de Dinan,* le IIe, *Doyenné de St-Sauveur de Dinan,* le IIIe, *Doyenné de St-Malo de Dinan,* le IVe, *Doyenné d'Evran.* Le Ve sera donné au *Doyenné de Ploubalan,* et suivi de Tables. — Un second volume doit paraître en 1926 ; il traitera des cantons ou doyennés de Broons, Caulnes, Plancoët et Plélan-le-Petit. Prix de souscription : 20 f.

Sur chaque paroisse, l'auteur nous donne : 1° une *bibliographie* des imprimés et des mss. notés au cours de ses recherches ; 2° des données *statistiques* sur l'impôt et la population, tant à la fin de l'Ancien Régime qu'au milieu du Consulat : statistique poursuivie jusqu'à nos jours pour ce qui est du tableau comparatif de la population ; 3° état des *institutions religieuses* de chaque localité, telles qu'elles existaient quand éclata la Révolution ; 4° état des *spoliations* de toutes sortes que la Révolution infligea aux églises même des plus modestes villages ; 5° *biographies* rapides et sans phrases (comme dans son Martyrologe des Prêtres insermentés) des recteurs, vicaires, prêtres habitués ou originaires des localités respectives, ayant vécu entre 1789 et 1815 : biographies qui embrassent le clergé fidèle d'abord, puis le clergé constitutionnel : deux tableaux dont le contraste est d'une saisissante éloquence.

On voit par là quel répertoire unique ce travail constitue, dès maintenant, pour l'histoire religieuse et économique de la région dinannaise, et, un jour qui ne peut pas être très prochain mais qui luira certainement, pour tout le département des Côtes-du-Nord. L'auteur a tout exploré, archives locales, archives départementales, mss. de la Bibliothèque nationale. Tout ce qu'il nous apporte a été contrôlé avec un soin, un sens critique auquel rend un hommage convaincu M. Henri Sée, professeur à la Faculté des Lettres de Rennes. Et ce sera pour tous nos confrères un sujet de vive émotion et d'admiration que d'apprendre, par une touchante lettre de Mgr Serrand, évêque de St-Brieuc, en quelles conditions physiques ce travail est poursuivi : l'auteur, en effet, ne dispose, pour le mener à bien, que des moments de répit que lui laisse un mal terrible contracté à la guerre, des accalmies que la Providence lui ménage entre les crises aiguës et répétées qui le condamnent souvent à un repos qui lui est une torture.

VII. — Dans la collection *Récits d'autrefois :* **La fin tragique du maréchal Ney, par P. Bouchardon, in-16 de 126 p., 5 f., Paris, Hachette. M. Bouchardon, c'est l'ex-capitaine Bouchardon, redevenu dans le civil le juge d'instruction à la perspicacité aiguë qu'il a été pendant la guerre. Il soumet ici à un examen critique l'arrêt par lequel la Chambre des Pairs condamna Ney à mort ; et il croit que Ney bien probablement eût eu la vie sauve si ses deux avocats, Dupin aîné et Berryer père, ne lui avaient donné le malencontreux conseil de décliner la compétence du Conseil de guerre chargé de se prononcer sur sa « défection, » laquelle ne fut pas un acte de déloyauté prémédité, mais bien l'effet d'une sorte d' « attraction magnétique » : il y a des présences si fortes que la volonté ne tient pas devant elles : Ney, très impulsif, subit un véritable coup de foudre. Mais quelle aberration, chez Louis XVIII et ses conseillers, que d'exposer pareil homme à pareil péril !**

Sa mort fut chrétienne. La veille encore, il ne voulait rien savoir « de la prêtraille ; » mais, à ce mot malséant, un grenadier l'interrompit respectueusement :

— Vous avez tort, monsieur le maréchal. Je ne suis pas aussi brave que vous, mais je suis aussi ancien. Eh bien ! je n'ai jamais été aussi hardiment au feu que lorsque j'avais auparavant recommandé mon âme à Dieu.

Ney, tout remué par ce simple langage, frappe l'homme sur l'épaule et dit : — « Tu as peut-être raison, mon brave. C'est un bon conseil que tu me donnes là. » Puis, se tournant vers le colonel-adjudant du Palais : — « Quel prêtre puis-je faire appeler ? — L'abbé de Pierre, curé de St-Sulpice, lui répond-on. Nous sommes sur sa paroisse. C'est un ecclésiastique des plus distingués sous tous les rapports. »

Le lendemain matin, il reçut l'abbé de Pierre. L'entretien se prolongea plus d'une heure. Le moment venu de partir, Ney s'agenouilla, reçut l'absolution. Une voiture de place était à la porte. Le prêtre, très ému, s'effaçant pour lui céder le pas, Ney, avec une bonne humeur qui n'avait rien de forcé : — « Montez, je vous prie, monsieur le Curé. Tout à l'heure, je passerai le premier. » On arrive au lieu de l'exécution, avenue de l'Observatoire. Le prêtre lui donne une dernière bénédiction, puis s'agenouille et demeure en prière jusqu'à la fin.

La mort fut instantanée : onze balles avaient porté, dont six dans la poitrine. — « Voilà, dit

Rochechouart, le commandant du peloton, à La Rochejaquelein, voilà, mon cher ami, une grande leçon pour apprendre à mourir. »

Epilogue hideux Le corps étant demeuré quelque temps seul, un Anglais profita de cet abandon pour lancer son cheval au galop et sauter par-dessus l'héroïque dépouille, et s'enfuit ensuite à toutes rênes. — Déjà un général russe était venu, en grand uniforme et tout chamarré de décorations, se placer au premier rang, à l'heure de l'exécution, pour mieux se rassasier les yeux. Il est juste d'ajouter que, mis au courant de cette indécence, le tsar Alexandre chassa aussitôt l'officier de son service.

Dans cette même série des *Récits d'autrefois*, M. Charles Schmidt vient de donner : **Les Journées de juin 1848**, in-18 de 128 p., 5 f. Ces Journées des 23, 24 et 25 juin comptent, avec celles de la Commune de 1871, parmi les plus hideuses de notre histoire au XIXe siècle. Comment ont-elles éclaté ? Pourquoi s'est-on battu si sauvagement à Paris quelques mois après cette Révolution de février qui avait renversé Louis-Philippe et proclamé la République ? Pourquoi les bourgeois libéraux qui avaient encouragé les ouvriers à construire les premières barricades — celles de février — furent-ils si épouvantés quand ils les virent construire, seuls cette fois, les autres, — celles de juin ? On aura, dans le petit livre de M. Schmidt, en même temps qu'un récit d'une vie pathétique, l'explication du soulèvement, provoqué par l'ignorance des hommes politiques, par les excitations et les intrigues des partis, mais surtout par une crise économique intense. Les journées de juin furent surtout une « insurrection de la faim » : au matin du 23 juin, avant la bataille, devant une barricade, Arago reprochant aux ouvriers de se révolter contre le pouvoir : — « Monsieur Arago, lui crie l'un d'eux, avez-vous donc oublié les barricades que nous construisions ensemble en 1832 ? Monsieur Arago, *vous ne pouvez nous donner de leçon, vous n'avez jamais eu faim.* »

VIII. — De Ladislas Reymont, le grand écrivain polonais qui vient de mourir, on nous avait traduit l'an dernier la Ire Partie de sa tétralogie des *Saisons : l'Automne*. Voici maintenant le IIe volume : **L'Hiver**, in-12 de 400 p., 10 f., Paris, Payot. Le titre générique de l'œuvre est : *Les Paysans*. C'est le roman de la vie paysanne en Pologne : vies individuelles et vie collective, celle-ci encadrant celles-là et les passions des individus apparaissant rattachées avec un art consommé à la vie collective la plus large et la plus anonyme ; scènes d'auberge, batailles de paysans dans la forêt ; scènes d'un réalisme volontiers sauvage mais que l'on sent vrai et qui, comme il arrive dans la réalité, se ressaisit et s'accoise pour écouter la voix de la conscience, la voix du curé. On songe parfois, en lisant ces pages, à Dostoïevsky, et il ne saurait y avoir de plus grand éloge pour L. Reymont. Ce n'est pas une lecture pour jeunes pensionnaires ; l'auteur, qui était chrétien, a voulu peindre la vérité paysanne, et cette vérité-là en Pologne est souvent brutale, mais l'âme chrétienne n'est jamais étouffée dans les profondeurs et revient heureusement affleurer à la surface...

Dans la Collection Armand Colin, vol. in-16 de 200 p. environ, à 6 f. : 1° **Les Doctrines économiques en France depuis 1870**, par Gaëtan Pirou, prof. à la Faculté de Droit de Bordeaux. Sur cette question, les bons livres ne manquaient pas, notamment de Bourguin et de Weill, mais volumineux et qui ont toujours à être tenus à jour. C'est précisément à se tenir à jour que sont utiles des Collections comme celle-ci. M. Pirou, en trois livres, étudie : *a) les doctrines socialistes*, de la Commune à 1914 : pénétration du marxisme en France, revision des fondements et des méthodes du socialisme, etc. ; *b) les doctrines individualistes* : l'individualisme extrême (Molinari, Yves Guyot), l'individualisme modéré (Paul Leroy-Beaulieu, Renouvier, Ed. Demolins, etc.) ; *c) les doctrines intermédiaires* : le radicalisme social, le catholicisme social (d'après l'Encyclique *Rerum novarum*, les Semaines sociales, et les Congrès de Jurisconsultes catholiques), le nationalisme économique. — Utile petit livre, à l'adresse des étudiants, du public, des électeurs, qui lisent trop peu (et aussi des élus, dont la majorité lit encore moins) ;

2° **La France économique et sociale au XVIIIe siècle**, par Henri Sée, prof. à l'Université de Rennes. Tableau d'histoire. Pour comprendre vraiment la société contemporaine, il faut se représenter la vie économique et sociale de l'ancienne France, de la France d'avant la Révolution. C'est ce que fait M. Sée dans ce petit livre, qui est rigoureusement descriptif et procède avec la méthode et la clarté d'un Manuel : la propriété foncière et sa répartition ; les paysans et l'agriculture ; le clergé, haut et bas ; la noblesse et ses catégories (de cour, de province, moyenne, pauvre, parlementaire, administrative) ; la petite industrie ; l'évolution commerciale au XVIIIe siècle, qui a vu déjà le capitalisme se développer dans toute son immiséricorde ; l'évolution industrielle et l'emprise du capitalisme commercial sur l'industrie ; les classes ouvrières et marchandes ; la finance ; la bourgeoisie, haute et moyenne ; la misère et l'assistance de l'Etat ; les vœux des diverses classes sociales en 1789 ;

3° **La Renaissance des Lettres en France, de Louis XII à Henri IV**, par Jean Plattard, prof. à l'Université de Poitiers : tableau clair et précis, purement objectif, du mouvement littéraire au XVIe siècle, un mouvement sur lequel nombre d'esprits, qui se croient cultivés, n'ont que des notions très confuses, comme on a pu le constater naguère au Parlement, lors de la discussion du projet Léon Bérard, où plus d'un parlementaire avait tout l'air d'en être resté encore à la science de Voltaire écrivant : « On admire Marot, Amyot, Rabelais, comme on loue les enfants, quand ils disent par hasard quelque chose de bon ; on les approuve, *parce qu'on méprise leur siècle*, et les enfants, parce qu'on n'attend rien de leur âge » ;

4° **Rome et les Lettres latines**, par Auguste Dupouy, prof. au lycée Michelet : tableau rapide du développement de la littérature romaine. Pages d'une condensation et surtout d'une puissance de suggestion extraordinaire : c'est vraiment la philosophie de l'histoire des lettres romaines. Au chapitre final, des vues sympathiques sur la littérature chrétienne, si florissante déjà dès la fin du IIe siècle, dans ce siècle et demi qui va de la fin des Antonins à la renaissance du IVe siècle et que l'on qualifie volontiers de stérile. Stérile en œuvres profanes, oui, mais non pas en œuvres chrétiennes. Si les œuvres chrétiennes ont seules survécu, nous dit notre auteur, « c'est que là seulement étaient la dialectique sincère, l'ardeur, le souffle, le cœur qui rend éloquent. Avec Lactance, Ambroise, Paulin de Nole, avec les Espagnols Juvencus et Prudence, la foi nouvelle produit un lyrisme nouveau, et tel qu'on en chercherait vainement d'analogue dans la poésie profane, après Horace.

« Julien voulut porter un grand coup au christianisme en lui interdisant l'enseignement des belles lettres : c'était le mettre hors la tradition intellectuelle, mais reconnaître qu'il l'avait assimilée... »

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Un passage de l'*Ami* du 28 janvier, p. 55, 1re col., lignes 58 et suiv., pourrait faire croire à un lecteur peu informé que les reproches formulés par S. E. le cardinal Billot à l'adresse d'une certaine méthode de théologie historique visaient le R. P. Lebreton.

Nous devons dire qu' « il n'en est rien. L'article du Cardinal, au contraire, était un éloge sans réserves de cette nouvelle édition du livre sur les *Origines du Dogme de la Trinité*. Les critiques portaient sur la méthode contraire à celle du R. P. Lebreton. »

Ainsi est écartée toute possibilité de malentendu.

Q. — Tous les auteurs insistent sur le *toties quoties* des innombrables indulgences plénières attachées à la récitation des six *Pater*, *Ave* et *Gloria* du scapulaire de l'Immaculée-Conception. Voilà qu'une revue affirme, en s'appuyant sur une note de Béringer, t. I, p. 365, 3e édition, que ces indulgences ne peuvent se gagner qu'une fois par jour. Voulez-vous me dire ce qu'il faut penser de cette assertion ?

R. — En disant *tous les auteurs*, vous exagérez, autant qu'en parlant des *innombrables* indulgences plénières.

En ce qui concerne les auteurs, si vous avez lu le passage que vous citez de Béringer, c'est-à-dire, t. I, la note 2 de la page 565, vous y avez trouvé que le sentiment de Béringer était fondé sur l'autorité de la *Raccoltà*. On désigne ainsi en abrégé une publication officielle de la S. C. des Indulgences, dont le titre complet est le suivant : *Raccoltà di orazioni e pie opere per le quali sono state concesse dai Sommi Pontefici le SS. Indulgenze*, c'est-à-dire : Recueil de prières et d'œuvres pieuses pour lesquelles les Souverains Pontifes ont accordé des Indulgences. Ce recueil, tant pour l'énumération des indulgences que pour le sens et l'interprétation des règles sur les indulgences et des décrets (p. v-xxiv de la dernière édition, 1898), fait autorité sur la matière. Donc défiez-vous de *tous les auteurs* quand vous avez contre vous la *Raccoltà ;* défiez vous de *tous les auteurs* qui sont censés donner une indication contraire à la *Raccoltà*.

Béringer cite encore les articles de Mgr Boudinhon, à deux reprises, dans le *Canoniste Contemporain*, 1892, p. 58 60, et 1899, p. 653 661. Ces deux articles sont ce que nous connaissons de plus sensé sur la question. Nous ne nous étonnons donc pas que la dernière édition de Béringer, qui porte la date de 1925, ait reproduit textuellement sa manière de voir, t. I, p. 514, note 1, et s'en soit tenue aux mêmes références, purement et simplement.

Et c'est bien à juste titre. Les termes de la concession de ces indulgences, cités d'après les *Rescripta authentica*, p. 577, n. 77, par Mgr Boudinhon, sont les suivants :

« Si quelqu'un récite six *Pater*, *Ave* et *Gloria*, en l'honneur de la T. Ste Trinité, et de la B. V. Marie conçue sans péché, en priant pour que Dieu daigne augmenter chaque jour les triomphes de la Sainte Eglise catholique, éteindre les hérésies, accroître la paix et la concorde entre les princes chrétiens, il gagne toutes les indulgences des sept basiliques de la Ville, de la Portioncule, de Jérusalem, et de S. Jacques de Compostelle.

« En outre, la S. C. des Indulgences et des Saintes Reliques, dans sa réunion générale du 31 mars 1856, par décret, a déclaré que les susdites indulgences... pouvaient être gagnées *toties quoties*, et en quelque lieu qu'elles fussent dites, mais en observant le décret de la S. C. des Indulgences du 7 mars 1678, approuvé par Innocent XI et qui commence par *Delatœ sœpius...* Ce décret a été approuvé bienveillamment par le Pape Pie IX, de s. m., le 14 avril de la même année 1856. »

Il faut donc remarquer : d'abord, que ces indulgences sont les indulgences mêmes des églises énumérées *en participation ;* et en second lieu, que parmi ces indulgences les unes, c'est-à-dire les indulgences plénières (en vertu du décret maintenu du 7 mars 1878) ne peuvent être gagnées *qu'une fois le jour*, quel que soit le nombre de fois que l'on répète les œuvres prescrites, tandis que les autres, les indulgences partielles, sont répétées dans leur gain autant de fois que l'accomplissement des œuvres : la chose est encore dite, en termes aussi nets et aussi clairs, par le can. 928.

Ainsi, les fidèles ayant reçu le scapulaire bleu de l'Immaculée-Conception, par la récitation des six *Pater, Ave, Gloria*, gagneront, *une fois par jour* les indulgences plénières qu'ils pourraient gagner s'ils visitaient, *au jour et à l'heure où ils récitent ces prières*, les églises mentionnées. De plus, par la même récitation, ils gagneront, autant de fois par jour qu'ils réciteront ces prières, toutes les indulgences partielles qu'ils gagneraient, s'ils visitaient aux mêmes jour et heure, les églises mentionnées.

Mais jamais les fidèles ne gagneront plusieurs fois par jour les indulgences plénières, parce que le contraire est dit par l'acte même de concession des indulgences. Jamais non plus les fidèles ne gagneront *en une seule fois*, par exemple le 12 novembre à 9 heures. par la récitation de six *Pater, Ave* et *Gloria*, *toutes les indulgences plénières et partielles* qu'ils pourraient gagner en visitant, *à tous les instants du jour et de la nuit*, et cela *pendant les 365 jours de l'année*, les sept basiliques de Rome, et les églises de la Portioncule, de Jérusalem et de S. Jacques de Compostelle. Les indulgences étant une participation, jamais les fidèles ne gagneront, en vertu de cette participation, plus d'indulgences que s'ils visitaient, au moment précis de leur prière, les églises indiquées.

Ce n'est qu'en faisant ce calcul ingénieux, faux et puéril, que des farceurs vous ont fait croire que ces indulgences étaient *innombrables*. Dites qu'elles sont *indénombrables*, et cela parce que jamais l'autorité n'a voulu dénombrer et cataloguer les indulgences de Jérusalem. Ainsi vous serez dans le vrai.

Cela n'empêchera pas ces indulgences d'être une concession très précieuse, et à des points de vue divers.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 24 martii 1926.

EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le Gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

ETABLI DE MENAGE

Modèle perfectionné 1926, 42 fr. (45 fr. 80 franco gare France)
Permet d'exécuter tous travaux de menuiserie et serrurerie. S'adapte instantanément à toute table. Se case n'importe où. N'est pas encombrant. Emploie tous les outils.

REMPLACE l'ETABLI et l'ETAU
Rendra de grands services aux missionnaires, dans les cures, pensionnats, séminaires, patronages, œuvres, etc.
Demander notice *A. C.* gratis à **A. ONIGKEIT**
Belle-Vue, ROMANS-sur-ISÈRE (Drôme).

PROCÈS SANS PRÉCÉDENT
UNE ERREUR MÉDICALE
Reconnue 50 ans après
L'IODE et ses dérivés : **Iodures, Peptones** et **Huiles Iodées**
AGGRAVENT considérablement
L'ARTÉRIO-SCLÉROSE
et l'HYPERTENSION artérielle.
Une **Notice**, relatant le jugement du Jury médical sera envoyée **gratuitement** aux intéressés par le LABORATOIRE des PHOCEENS, 33, avenue Villermont, NICE (A.-M.).

VINS DE MESSE
CAVES DES PRÉMONTRÉS
S'adresser à M. YVRARD
Abbaye St-Michel-de-Frigolet, par Tarascon (Bouches-du-Rhône)

CHEMISES, GILETS, CALEÇONS "TETRA"
Tissus spongieux remplaçant avantageusement la flanelle.
EXIGEZ cette MARQUE
GROS : Société Française des Tissus TÊTRA
12, Rue de Hanovre, PARIS-2e
R. C. Seine 101.852

PHARMACIE DE ROME
La mieux approvisionnée et la moins chère de Paris
LIVRAISONS -:- EXPÉDITIONS
TOUTES SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES
françaises et étrangères
AMPOULES · CACHETS · COMPRIMÉS
SIROPS · PASTILLES · PILULES, ETC.
PARFUMERIE - SAVONS - PRODUITS DE BEAUTÉ
HUILES de FOIE de MORUE
BANDAGES
BAS A VARICES - CEINTURES
ORTHOPÉDIE
ARTICLES D'HYGIÈNE
LUNETTERIE
LABORATOIRES D'ANALYSES
Médicales et Alimentaires
NOTICES & BROCHURES gratis sur demande
Téléphone : WAGRAM 85-19, 62-29, 63-79
A. BAILLY, 15, Rue de Rome, PARIS

Vins de Bordeaux
OFFERTS PAR MAISON CATHOLIQUE
Rouge : 435 francs. — Supérieur : 460 francs.
Blanc sec : 500 fr. — Moelleux : 525 francs.
La barrique de 225 litres, *franco* de port et logement, régie en sus. Expédition en demie et quart.
Tarif et deux échantillons gratis.
M. de LAVERGNE-DELAGE, négociant
122, boulevard Victor-Emmanuel-III, BORDEAUX.

Fondée en 1830
Registre du Commerce Seine, n° 43.793

LA NATIONALE
Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat

Siège social
2, Rue Pillet-Will
PARIS

Rentes Viagères immédiates ou différées
aux taux avantageux des nouveaux tarifs
L'augmentation du revenu par la Rente Viagère est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie.
Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

MALADES ABANDONNÉS
Demandez en toute confiance, une **consultation gratuite**, au Dr de notre Service Médical, qui vous prescrira, d'après la méthode du **prêtre inventeur**, les **Remèdes Végétaux** susceptibles de vous **guérir radicalement**. **Méthode gratis.** Écrire **Vieille Cure des Phocéens, Nice** (A.-M.).

2 YEUX POUR LA VIE
Le célèbre **« Collyre Vert »** du **R. P. Louis René** a rendu la vue à des aveugles! Qui peut le plus peut le moins. Si vous souffrez des yeux n'hésitez donc pas à y avoir recours. **Notice gratis.** Prix **9.95** franco. **Vieille Cure des Phocéens, Nice (A.-M.).**

L'APICULTURE ÉCLECTIQUE (Vulgarisation des méthodes de l'Abbé VOIRNOT).
Cours élémentaire à l'usage des débutants.
Franco 5 fr. 50 chez l'Abbé Em. CHARDIN, curé de Chamagne, par Charmes (Vosges). — C/c Nancy 4175.

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE
fondée par M. l'abbé ROUS en 1871
SPÉCIALITÉ DE VINS DE MESSE
Rosé et Blanc doux, Blanc sec supérieur
livrés en bonbonnes et en fûts
VINS CHOISIS de TABLE, blanc, rouge et rosé
livrés en barriques et feuillettes
Etablissements Veuve P. OLIVER
Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales). R. C. Céret 414

HORLOGERIE - BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE
Montres, Garnitures de Cheminée, Réveils, Médailles, Chaînes, Couverts de Table, etc.
Catalogue franco sur demande aux **Etablissements E. MUGLER Fils**, Valence (Drôme) R.C. Romans 313, qui accorderont aux lecteurs de l'*Ami* **toutes facilités** et conditions spéciales avec **crédit** au gré du client.